

26E SESSION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION / FORUM MINISTERIEL MONDIAL SUR L'ENVIRONNEMENT (CA/ FMME) DU PROGRAMME DES NATIONS UNIES (PNUE): 21-24 FEVRIER 2011

La 26e session du Conseil d'administration/Forum ministériel mondial sur l'environnement (CA/FMME) du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) s'ouvre aujourd'hui au siège du PNUE à Nairobi, au Kenya, et s'y poursuivra jusqu'au 24 février 2011. A cette session les consultations ministérielles seront axées sur les questions de politique inscrites sous le thème global de la contribution du PNUE au processus préparatoire de la Conférence des Nations Unies pour le développement durable (également connu sous le nom "Rio 2012"), qui se tiendra à Rio de Janeiro, au Brésil, en 2012. Le CA/FMME examinera également les rapports soumis par le directeur exécutif concernant divers sujets, comme requis par les décisions du Conseil adoptées lors des sessions précédentes, ainsi que d'autres questions qui peuvent être soulevées par ses membres.

BREF HISTORIQUE DU CA/FMME DU PNUE

A la suite de la Conférence de Stockholm sur l'environnement humain, l'Assemblée générale des Nations Unies (AGNU) a, dans sa résolution 2997 (XXVII) de 1972, établi le PNUE en tant que nodule onusien central pour la coopération mondiale et l'élaboration des traités dans le domaine de l'environnement. La résolution a également établi le Conseil d'administration du PNUE (CA) pour fournir à la communauté internationale un forum pour le traitement des grandes questions de politique environnementale et celles émergentes dans ce domaine. Les responsabilités du CA englobent la promotion de la coopération environnementale internationale et la recommandation des politiques nécessaires pour y parvenir, ainsi que la fourniture de directives politiques pour l'orientation et la coordination des programmes environnementaux menés dans le cadre du système des Nations Unies. Le CA rend compte à l'Assemblée générale qui élit les 58 membres du CA pour un mandat de quatre ans, en tenant compte du principe de la représentation régionale équitable. Comme prévu dans la résolution de l'AG 53/242, le FMME est constitué par le CA. Le but du FMME est d'instituer, à un niveau politique élevé, un processus d'examen des questions de politique importantes et nouvelles dans le domaine de l'environnement.

SECA/FMME-6: La sixième session extraordinaire du Conseil d'administration/Forum ministériel mondial sur l'environnement a eu lieu du 29 au 31 mai, 2000, à Malmö, en Suède. Les ministres y ont adopté la Déclaration ministérielle de Malmö, qui convenait que le Sommet mondial de 2002 sur

le développement durable (SMDD) devrait examiner les besoins d'une structure institutionnelle grandement renforcée pour la gouvernance environnementale internationale (GEI).

CA/FMME-21: Cette réunion a eu lieu du 5 au 9 février 2001, à Nairobi, au Kenya. Les délégués y ont mis en établi le Groupe intergouvernemental de ministres ou de leurs représentants, à composition non limitée (CIM) chargé d'entreprendre une évaluation exhaustive et pragmatique des faiblesses institutionnelles existantes, ainsi que des besoins et choix futurs pour le renforcement de la GEI. Ils y ont également adopté la décision 21/7 qui demande au directeur exécutif du PNUE d'examiner le besoin d'une approche stratégique de la gestion internationale des produits chimiques (ASGIPC).

SECA/FMME-7: Cette réunion a eu lieu du 13 au 15 février 2002, à Cartagena, en Colombie. Dans sa décision SS.VII/1, le CA/FMME a adopté le rapport du CIM, qui contient des recommandations visant à renforcer la GEI à travers, notamment: l'amélioration de la cohérence des politiques internationales en matière d'environnement; le renforcement du rôle et de la situation financière du PNUE; l'amélioration de la coordination entre accords environnementaux multilatéraux (AEM) et de leur efficacité; et le renforcement des capacités, le transfert de technologie et la coordination au niveau national. Les délégués y ont également adopté des décisions touchant, entre autres, à l'ASGIPC au niveau mondial.

SMDD: Le SMDD s'est tenu du 26 août au 4 septembre 2002, à Johannesburg, en Afrique du Sud. Le Plan de mise en œuvre de Johannesburg (PMCEJ) établit un cadre d'action permettant de mettre en application les engagements initialement pris lors du Sommet de Rio en 1992. Le PMCEJ a souligné, entre autres choses, que la communauté internationale devrait appliquer pleinement la décision SS.VII/1 concernant la GEI.

CA/FMME-22: Cette réunion a eu lieu du 3 au 7 février 2003, à Nairobi, au Kenya. Les délégués y ont adopté plus de 40 décisions portant sur les questions touchant à la GEI, à l'évaluation de l'environnement après les conflits, aux politique et stratégie du PNUE dans le domaine de l'eau, à l'ASGIPC, au programme relatif au mercure, au soutien devant être apporté à l'Afrique, aux modes de production et de consommation et au thème Environnement et diversité culturelle.

SECA/FMME-8: Cette réunion a eu lieu du 29 au 31 mars 2004, à Jeju, en République de Corée. Les délégués y ont, à l'issue de consultations ministérielles, adopté "l'Initiative de Jeju" qui contient le résumé du Président des discussions et décisions portant sur: les petits Etats insulaires, l'eau, la gestion des déchets, les annexes régionales et la mise en œuvre de la décision SS.VII/1 concernant la GEI.

CA/FMME-23: Cette réunion a eu lieu du 21 au 25 février 2005, à Nairobi, au Kenya. Les ministres y ont examiné la mise en œuvre des objectifs de développement convenus au niveau international, et ont adopté des décisions portant, entre autres sur: le Plan stratégique de Bali pour l'appui technologique et le renforcement des capacités; la GEI; la gestion des produits chimiques; les politique et stratégie du PNUE dans le domaine

de l'eau; la parité hommes-femmes et l'environnement; la pauvreté et l'environnement; et le renforcement des interventions d'urgence en faveur de l'environnement et le développement de la prévention des catastrophes, de la préparation, des mesures d'atténuation et des systèmes d'alerte précoce.

SECA/FMME-9: Cette réunion s'est tenue du 7 au 9 février 2006, à Dubaï, Emirats Arabes Unis. Les consultations ministérielles y ont traité, entre autres, les questions de politique liées au thème Energie et environnement, à la gestion des produits chimiques et au thème Tourisme et environnement. Le débat en plénière sur la gouvernance environnementale, les résultats du Sommet mondial de 2005 et la composition universelle du CA n'a pas abouti à des conclusions approuvées par tous, et les délégués ont décidé que le rapport de la réunion rende compte de la divergence des points de vues exprimés.

CA/FMME-24: Cette réunion s'est tenue du 5 au 9 février 2007, à Nairobi, au Kenya. Les délégués y ont adopté 15 décisions portant sur les questions relatives, entre autres: aux produits chimiques, y compris une disposition concernant l'établissement du Comité spécial à composition non limitée (GTCNL) pour examiner et évaluer les mesures permettant de traiter le problème mondial du mercure; à la situation mondiale de l'environnement; à la GEI; à la coopération Sud-Sud; à la gestion des déchets; au thème 2010-2020 Décennie des Nations Unies pour les déserts et la lutte contre la désertification; à la mise à jour des politique et stratégie du PNUE dans le domaine de l'eau; et à l'aide à l'Afrique dans la gestion et la protection de l'environnement.

SECA/FMME-10: Cette réunion s'est déroulée du 20 au 22 février 2008, dans la Principauté de Monaco. Les consultations ministérielles y ont abordé les questions de politiques émergentes en matière de mobilisation de ressources financières pour relever le défi climatique, et la réforme de la GEI et de l'ONU. Le CA/FMME a adopté cinq décisions portant sur: la Stratégie à moyen terme du PNUE 2010-2013; la gestion des produits chimiques, y compris le mercure et la gestion des déchets; le GEO; le développement durable de la région arctique; et la Décennie internationale de la lutte contre le changement climatique.

CA/FMME-25: La CA/FMME-25 s'est déroulée du 16 au 20 février 2009 à Nairobi, au Kenya. Le CA/FMME y a adopté 17 décisions portant sur les questions relatives, entre autres: à la gestion des produits chimiques, y compris le mercure; la situation mondiale de l'environnement; le droit environnemental; la plate-forme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES); et la situation environnementale à Gaza. La Décision 25/4 concernant la GEI a établi un groupe consultatif de ministres ou représentants de haut niveau représentatif des régions. La décision a demandé au groupe de présenter un ensemble d'options pour l'amélioration de la GEI à la SECA/FMME-11 en vue d'apporter une contribution à l'AGNU.

SECA/FMME-11: Les Réunions extraordinaires simultanées des conférences des Parties (ExCOPs) à la Convention de Bâle, de Rotterdam et de Stockholm ont eu lieu du 22 au 24 février 2010 à Nusa Dua, Bali, en Indonésie et ont été suivies par la SECA/FMME-11, qui s'est réunie du 24 au 26 février 2010. La SECA/FMME-11 a conclu ses travaux par l'adoption de huit décisions portant sur: la GEI; une meilleure coordination à travers l'ONU, y compris le Groupe de gestion environnementale (GGE); le rapport de suivi sur la situation environnementale dans la bande de Gaza; l'IPBES; le renforcement de l'intervention environnementale en Haïti; les océans; la mise en place d'un processus de consultation sur les options de financement pour les programmes de gestion des produits chimiques et des déchets; et droit de l'environnement.

LES FAITS MARQUANTS DE LA PERIODE INTERSESSIONS

IPBES: Suite à deux réunions tenues en novembre 2008, à Putrajaya, en Malaisie et en octobre 2009, à Nairobi, au Kenya, la troisième réunion intergouvernementale spéciale multipartite sur une IPBES (juin 2010, à Busan, en République de Corée) a conclu à la nécessité d'établir cette plate-forme et est parvenue à un accord sur ses principaux éléments, et lui a recommandé de collaborer avec les initiatives existantes consacrées aux services de la biodiversité et des écosystèmes et d'être scientifiquement

indépendante. La réunion a également recommandé que l'Assemblée générale soit invitée à examiner ses conclusions et à prendre les mesures appropriées pour la mise en place de la plate-forme.

A la dixième réunion de la Conférence des Parties (COP 10) à la Convention sur la diversité biologique (octobre 2010, Nagoya, Japon), la CdP a accueilli avec satisfaction les résultats du troisième dialogue des parties prenantes sur une IPBES et a encouragé la 65e session de l'Assemblée générale de l'ONU à envisager la création de l'IPBES dès que possible.

Le 20 décembre 2010, l'Assemblée générale a adopté la résolution 65/162 qui, entre autres, demande au CA du PNUE de prendre les mesures nécessaires à la mise en place de l'IPBES, y compris la tenue d'une réunion plénière pour déterminer les modalités et les arrangements institutionnels nécessaires à l'organe planifié.

GROUPE CONSULTATIF SUR LA GEI: La première réunion du Groupe consultatif des ministres ou représentants de haut niveau sur la gouvernance environnementale internationale (GEI) s'est tenue à Nairobi, au Kenya, du 7 au 9 juillet 2010 pour discuter des grandes réformes de la GEI. Le groupe a procédé à un échange de vues sur les propositions formulées et avancées pour examen par le PNUE, et a retenu neuf options, sur les 24 initialement proposées par le PNUE, pour un examen approfondi. Le Groupe a prié le directeur exécutif de préparer une analyse sur les options à examiner lors de la deuxième réunion du Groupe, et a convenu d'une feuille de route pour ses travaux durant le CA de 2011.

La deuxième réunion s'est déroulée du 21 au 23 novembre à Espoo, en Finlande. Le Groupe consultatif y a identifié les réponses suivantes aux défis posés au sein du système actuel de la GEI: renforcement de l'interface science-politique; élaboration d'une stratégie pour l'environnement applicable à l'échelle du système des Nations Unies; encouragement des synergies entre les AEM compatibles; création d'un lien plus fort entre l'élaboration des politiques environnementales mondiales et le financement; élaboration à l'échelle du système d'un cadre pour le renforcement des capacités dans le domaine de l'environnement; renforcement de l'engagement stratégique au niveau régional pour renforcer les bureaux régionaux du PNUE; et, pour la CA, la considération de la contribution du PNUE dans la détermination, la mise en œuvre et le suivi de ces approches. Le Groupe a recommandé que le CA examine les moyens de "sécuriser la dynamique politique" et un "suivi efficace du processus de la GEI."

CNUDD: La première session du Comité préparatoire (PrepCom) de la Conférence des Nations Unies pour le développement durable (CNUDD) s'est tenue du 17 au 19 mai 2010, au Siège de l'ONU à New York. Les délégués y ont évalué les progrès accomplis à ce jour ainsi que les lacunes qui subsistent dans la mise en œuvre des résultats des grands sommets sur le développement durable. Ils ont également discuté des défis nouveaux et émergents, de l'économie verte dans le contexte du développement durable et de l'éradication de la pauvreté, et du cadre institutionnel du développement durable.

La première réunion intersession de la CNUDD s'est tenue du 10 au 11 janvier 2011, au Siège de l'ONU à New York. Au cours de la réunion, les délégués ont entendu: un résumé des conclusions du rapport de synthèse sur la sécurisation du renouvellement de l'engagement politique en faveur du développement durable, une évaluation des progrès accomplis à ce jour et des lacunes qui subsistent dans la mise en œuvre des résultats des grands sommets sur le développement durable et le traitement des défis nouveaux et émergents; et des discussions de groupes sur l'économie verte dans le contexte du développement durable et l'éradication de la pauvreté et sur le cadre institutionnel du développement durable.

LES FAIS MARQUANTS DE LA CA/FMME-26 LUNDI 21 FEVRIER 2011

Les délégués à la 26e session du Conseil d'administration / Forum ministériel mondial sur l'environnement (CA-26/FMME) du PNUE se sont réunis le matin, pour la cérémonie d'ouverture, suivie par l'examen des questions d'organisation et par une déclaration de politique générale faite par le directeur exécutif du PNUE, Achim Steiner. L'après-midi, les délégués ont tenu des consultations ministérielles sur l'économie verte et sur la gouvernance internationale de l'environnement (GIE). Le Comité Plénier (CP) a examiné les questions d'organisation et a entamé le traitement de projets de décisions. Le groupe de contact sur le budget et le programme de travail s'est réuni dans la soirée.

LA PLENIERE D'OUVERTURE: La troupe "Wafalme Kids for Kids" a présenté sa chanson primée "Trash is Cash", et a reçu des cadeaux par S.E. Mwai Kibaki, Président du Kenya.

L'Acteur Edward Norton, Ambassadeur de bonne volonté pour la Convention sur la diversité biologique (CDB), a salué les efforts fournis récemment pour la mise en œuvre des engagements de la CDB. Mettant en exergue les efforts déployés dans des pays comme le Rwanda, pour la protection des bassins versants, il a indiqué que les pays en développement peuvent construire, pour le développement, de nouveaux modèles dépourvus des entraves posées par les "vieilles infrastructures et les vieilles idées."

Henri Djombo (Congo), président du CA du PNUE sortant, a souligné la nécessité de parler d'une seule voix pour signaler l'importance d'avoir un cadre plus solide pour la GIE dans le contexte du développement durable. Jamil Ahmad, Secrétaire du CA du PNUE, a présenté un message du Secrétaire Général de l'ONU, Ban Ki-moon, dans lequel ce dernier a mis en relief la création du Groupe de haut niveau sur la durabilité mondiale et sa contribution au processus intergouvernemental menant à Rio 2012.

Joan Clos, directrice exécutive d'ONU-HABITAT, a déclaré que de nombreuses mesures de gestion et d'atténuation des effets du changement climatique doivent être prises au niveau local et qu'elles nécessitent des institutions locales, gouvernements et législations solides. Le directeur exécutif du PNUE, Achim Steiner, a salué le travail déjà entrepris au Kenya et dans d'autres pays africains pour le démarrage du passage à une économie verte.

Le Président du Kenya, Mwai Kibaki, a appelé à l'observation d'un esprit constant d'action collective à la CA/FMME-26 du PNUE et à la prochaine réunion Rio 2012. Il a également encouragé les pays à soutenir l'Initiative pour une économie verte, ajoutant que les pays en développement devraient recevoir l'appui du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et du Fonds vert, pour parvenir à une croissance verte.

LES QUESTIONS D'ORGANISATION: La plénière a élu par acclamation Rosa Aguilar Rivero, ministre de l'environnement, des milieux rural et marin, Espagne, présidente de la CA/FMME-26. Les autres membres du Bureau élus sont:

Liana Bratasida (Indonésie), Zoltán Illés (Hongrie) et Graciela Muslera (Uruguay), comme vice-présidents, et Mauricio Xerinda (Mozambique), comme rapporteur.

Le président de la CA/FMME-26, Aguilar Rivero, a remercié les délégués et a souligné l'importance de l'année 2011 pour le travail menant à Rio 2012. La plénière a ensuite adopté l'ordre du jour provisoire (UNEP/GC/26/1 et Add. 1), sans amendement, et a convenu de l'organisation des travaux de la CA/FMME-26.

LA DECLARATION DE POLITIQUE DU DIRECTEUR EXECUTIF: Dans sa déclaration de politique, Le directeur exécutif du PNUE, Steiner, a souligné que si le taux d'érosion de la biodiversité n'a pas été renversé, plusieurs réalisations ont montré que l'année s'est achevée sur une note bien meilleure que celle à laquelle s'attendaient beaucoup d'observateurs, partant du feu vert donné pour la création d'une plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES), jusqu'à l'accord sur l'établissement du protocole de Nagoya sur l'accès et le partage des avantages (A&PA) et au partenariat pour l'Economie des écosystèmes et de la biodiversité (TEEB).

S'agissant de la contribution du PNUE, il a déploré le déficit enregistré dans le Fonds pour l'environnement, précisant qu'il allait être difficile à surmonter. Au sujet des relations avec les accords environnementaux multilatéraux (AEM), il a souligné l'empressement du PNUE d'accueillir les AEM, précisant toutefois que les dispositions administratives en contradiction doivent être traitées et qu'un cadre plus clair est nécessaire.

Enfin, concernant la GIE, il a souligné que Rio 2012 devrait être un projet "politique" conduit plutôt par les pays que par les secrétariats.

Regina Hess (Allemagne), Présidente du Comité des représentants permanents auprès du PNUE (CRP) a informé les délégués du processus du CRP pour l'élaboration des seize projets de décisions au CP.

La Hongrie, au nom de l'UE, a parlé du soutien apporté par l'UE au processus de la GIE, soulignant qu'une approche globale est nécessaire pour le traitement des politiques et demandes financières concurrentes et pour remédier à la fragmentation institutionnelle. Les Etats-Unis, au nom du Groupe des pays d'Europe occidentale et autres (WEOG) a signalé que le premier protocole d'accord entre l'Agence américaine pour la protection de l'environnement (EPA) et le PNUE a été signé lundi après-midi, a fait part de l'engagement du gouvernement des Etats-Unis à jouer un rôle dans des domaines tels que ceux de la croissance verte, de la science, des régimes de gouvernance pour le droit et le respect des obligations aux niveaux international, national et local, et du règlement des différends dans le domaine de l'environnement.

LES CONSULTATIONS MINISTERIELLES

Le président de la CA/FMME-26, Aguilar Rivero, a expliqué que les exposés d'experts seraient axés sur l'économie verte et la GIE. Izabella Teixeira, ministre de l'environnement du Brésil, a souligné le besoin d'obtenir de nouveaux engagements politiques et de trouver les moyens pour la soutenir, précisant que Rio 2012 ne doit pas être "un exercice d'accusation". Sha

Zukang, Secrétaire général de Rio 2012, a reconnu qu'il y a des opinions divergentes pour ce qui est du concept de l'économie verte. Michelle Depass, US EPA, a déclaré que la promotion de l'économie verte sera l'un des principaux domaines de coopération avec le PNUE dans le cadre du protocole d'accord qui a été signé.

Umberto Rosa, ministre de l'environnement du Portugal, a souligné que le PNUE est le principal instrument pour la résolution des problèmes de l'environnement mondial. Elizabeth Thompson (Barbade), coordonnatrice exécutive de Rio 2012, a défini l'économie verte comme étant la promotion d'une croissance économique, assortie d'une valorisation des ressources naturelles et d'un renforcement du capital social. Edna Molewa, ministre de l'eau et des affaires environnementales d'Afrique du Sud, a indiqué que la transition vers les technologies vertes devrait prendre en considération le financement et le commerce internationaux.

Abordant l'argument selon lequel une économie verte peut introduire le risque de créer de nouvelles barrières commerciales, Achim Steiner, a précisé que le problème n'est pas propre à l'économie verte et que la question à poser devrait porter sur la manière d'amoindrir le risque de détournement des nouveaux instruments économiques. L'IRAN a attiré l'attention sur les carences au niveau de la mise en œuvre des AEM. L'URUGUAY a déclaré que les trois conventions sur les produits chimiques et les travaux menés actuellement sur le mercure comptent parmi les exemples les plus clairs des progrès accomplis dans le domaine de la GIE. Le PAKISTAN a mis en relief le rôle du PNUE dans l'apport de son avis technique au processus de Rio 2012 et quant à sa contribution dans la précision du lien entre les deux thèmes des consultations ministérielles et dans l'identification des lacunes au niveau de la mise en application. La FEDERATION DE RUSSIE a souligné que Rio 2012 ne devrait pas être axée sur la définition de nouveaux objectifs, mais plutôt sur les efforts de réajustement existants.

Le MEXIQUE a déploré les difficultés posées par la prolifération des AEM. La Grèce a proposé un regroupement des AEM et l'amélioration de la coordination et des moyens permettant d'atteindre les objectifs des AEM. CUBA a appelé à un financement public prévisible. Le GUATEMALA a suggéré de se focaliser plutôt sur les résultats pratiques de l'économie verte que sur la définition de celle-ci.

La THAÏLANDE a déclaré qu'une assistance financière et technique sera requise pour permettre aux pays en développement de participer pleinement aux préparatifs de Rio 2012. L'ARGENTINE a indiqué que la transition vers une économie verte ne doit pas aboutir à un "protectionnisme vert" ou à des politiques représentant des restrictions commerciales voilées. La REPUBLIQUE DOMINICAINE a appelé à l'examen des effets du changement climatique sur les Petits Etats insulaires en développement. La REPUBLIQUE TCHEQUE a apporté son appui au concept de l'économie verte. Les ONG ont suggéré que le PNUE peut aider au soutien d'une forte participation de la société civile dans le processus de Rio 2012.

LA GRANDE COMMISSION

Lundi après-midi, le CP a élu István Teplan, Hongrie, par acclamation, comme rapporteur. La présidente de la CP, Liana Bratasida, Indonésie, a présenté le programme de travail proposé (UNEP/GC.26/CW/CRP.1). Les délégués ont adopté le programme et ont décidé de convoquer trois groupes de travail: sur la rédaction, sur le budget et le programme de travail, et sur les produits chimiques et les déchets. Le délégué des Etats-Unis a proposé que le dernier groupe soit doté d'un mandat ouvert lui permettant d'examiner des questions autres que celles des produits chimiques et des déchets. Ibrahim Thiaw, PNUE, parlant au nom du directeur exécutif, a attiré l'attention sur l'accent placé par le PNUE sur des directives politiques fondées sur la science.

INTRODUCTION DES PROJETS DE DECISIONS:

La SUISSE a introduit le document (UNEP/GC.26/L.2) sur le renforcement de la coopération internationale en matière de rétroaction aux crises environnementales, soulignant que les capacités de rétroaction des pays confrontés à des risques environnementaux doivent être renforcées. Le Nigeria, parlant au nom du GROUPE AFRICAÏN, a présenté le projet de décision UNEP/GC.26/CW/CRP.2 sur le plomb et le cadmium, et a appelé à des partenariats permettant de garantir la sensibilisation du public, et à des entités permettant de s'assurer de la non-exposition des enfants à ces substances.

Le Secrétariat a introduit les documents concernant l'état de l'environnement quant à la gestion des produits chimiques, y compris le mercure, le plomb et le cadmium, et quant à la gestion des déchets (UNEP/GC.26/5/Rev.1, UNEP/GC.26/5/Rev.1/Add.1, UNEP/GC.26/INF/11, UNEP/GC.26/INF/11/Add.1-5, UNEP/GC.26/INF/12, UNEP/GC.26/8, le PNUE / GC .26/11, UNEP/GC.26 / 11/Add.1, UNEP/GC.26/16 et UNEP/GC.26/L.1). Le Secrétariat a également présenté cinq projets de décisions tirés des documents UNEP/GC.26/L.1: 3 (Gestion des produits chimiques); 6 (Gestion des déchets), 8 (Processus consultatif sur les options de financement pour les produits chimiques et les déchets); 13 (Renforcement de la coopération dans les domaines des produits chimiques et des déchets) et 16 (Les e-déchets).

Au cours du débat, la SUISSE a souligné l'importance d'obtenir un financement pour la gestion durable des produits chimiques et des déchets. Au sujet des e-déchets, les Etats-Unis ont recommandé que le CP détermine les moyens permettant de compléter et de rehausser le profil des efforts internationaux en cours sur les flux de déchets électroniques et le traitement des produits électroniques usagés. Le Danemark, au nom de l'UE, a souligné que les décisions portant sur les e-déchets doivent être combinées avec celles portant sur la gestion des déchets.

Au sujet de la gestion internationale des produits chimiques, le JAPON a encouragé l'examen des nouvelles données scientifiques, avant la prise de toute décision finale. Le MEXIQUE a souligné le besoin de continuer à soutenir des inventaires nationaux du mercure et a recommandé la révision et la mise à jour permanente de l'information pour le comité de négociation intergouvernemental. Le JAPON, la SUISSE et les ETATS-UNIS ont apporté leur soutien à la poursuite des négociations sur le mercure, et l'INDE a recommandé qu'une combinaison de mesures volontaires et de mesures contraignantes soit incluse dans l'éventuel accord. La COLOMBIE a déclaré que les options d'élimination durable des produits contenant du plomb et du cadmium doivent être considérées, y compris celle du transfert de la responsabilité aux fabricants.

Le Secrétariat a présenté les documents concernant la GIE (UNEP/GC.26/3, UNEP/GC.26/18, UNEP/GC.26/INF/19, UNEP/GC.26/INF/23 et UNEP/GC.26/L.1). Le MEXIQUE a déclaré que les Etats n'avaient pas eu assez de temps pour livrer leurs observations sur la GIE. La SUISSE a ajouté que le processus de la GIE devrait se poursuivre au sein du PNUE, tandis que la NORVEGE a déclaré que le processus peut bénéficier d'une institution dotée d'un mandat plus large que celui du PNUE. L'INDE a plaidé pour le renforcement de la GIE à travers le PNUE.

DANS LES ALLEES

La CA/FMME-26 est entrée en action avec des déclarations programmatiques, des décisions organisationnelles, l'inauguration du bâtiment du nouveau bureau du PNUE et la présentation du rapport du PNUE concernant l'économie verte. Dans l'intervalle, certains participants ont fait part de leurs observations concernant les initiatives entreprises à l'intérieur du PNUE. Cette "réunion sans papier" a semblé étrange à certains: absentes les piles épaisses de documents et de polycopés. Un délégué nostalgique s'est demandé si cette nouvelle mode "révolutionnaire" n'allait pas ralentir les délibérations. L'avis général, cependant, est que l'accès électronique en temps réel avait bien sa raison d'être: en effet, le spectacle, dans le passé, de deux tonnes de déchets de papier déversés à la fin de chaque Conseil d'administration a été qualifié d'épouvantable. Un autre délégué a fait observer que l'initiative "sans papiers" se déroule sans douleur; elle a déjà, entre autres, contraint les négociateurs à venir mieux préparés et plus concentrés. Cela dit, cependant, l'accès électronique et la puissance de l'Internet ont enregistré plusieurs défaillances durant la journée, amenant certains à se demander si "sans papiers" ne risquait pas de se traduire par une consommation accrue d'énergie par l'utilisation de gadgets électroniques.

LES FAITS MARQUANTS DE LA CA/FMME-

26:

MARDI 22 FEVRIER 2011

Les délégués à la 26e session de la CA-26/FMME se sont réunis, le matin, dans le Comité plénier (CP), pour les consultations ministérielles sur l'économie verte et pour la GIE, l'Etat de l'Environnement et le Budget et programme de travail. L'après-midi, les délégués se sont réunis à quatre tables rondes ministérielles sur l'économie verte, tandis que le CP a poursuivi ses discussions sur l'état de l'environnement et sur la coordination et la coopération au sein du système des Nations Unies. Le groupe de rédaction s'est réuni toute la journée et en nocturne pour examiner le projet de décision concernant la GIE. Le groupe de contact sur le budget et programme de travail s'est réuni au cours de la journée. Le groupe de contact sur les produits chimiques et les déchets a signalé qu'il devrait achever ses travaux d'ici la mi-journée de mercredi.

LES CONSULTATIONS MINISTERIELLES

Mardi matin, le président de la CA/FMME-26, Aguilar Rivero (Espagne), a ouvert la session exprimant sa solidarité avec les personnes touchées par le tremblement de terre survenu en Nouvelle-Zélande.

Décrivant les efforts de son pays sur l'environnement, le Premier ministre du Kenya, Raila Odinga, a mis en relief plusieurs messages, indiquant que les préoccupations des pays en développement à propos des barrières commerciales liées à l'économie verte sont légitimes et que les délibérations du FMME doivent identifier et traiter ces préoccupations liées au commerce.

Janez Potočnik, commissaire européen à l'environnement, UE, a souligné que Rio 2012 offre l'occasion d'accélérer les progrès vers l'économie verte et a proposé l'approbation d'un cadre pour l'élaboration de politiques cohérentes pour les ressources. Pavan Sukhdev, PNUE, a présenté le Rapport sur l'économie verte, mettant en exergue son objectif consistant à contrer les "mythes et idées fausses" sur l'économie de l'écologisation.

GROUPE DE DISCUSSION: Sherry Ayittey, ministre de l'environnement, de la science et de la technologie du Ghana, a animé une table ronde sur les défis de la transition vers une économie verte, posés au niveau des pays.

Denis Kellman, ministre, par intérim, de l'environnement, des Ressources hydrauliques et du drainage, Barbade, a souligné les efforts visant à renforcer les régimes de réglementation, à impliquer les collectivités locales et à intégrer le développement durable dans les stratégies des finances publiques. Jung-Ho Moon, vice-ministre de l'environnement, République de Corée, a présenté la politique de la Corée, ses institutions et sa vision de la croissance verte à faible émission de carbone. Robert Watson, ministre de l'environnement, de l'alimentation et des affaires rurales, Royaume-Uni, a souligné que les définitions concrètes d'une économie verte pourraient être restrictives, mais qu'une compréhension commune du concept est nécessaire pour en optimiser les possibilités.

SINGAPOUR a encouragé une concentration plutôt sur les stratégies de mise en œuvre pratique que sur des définitions de l'économie verte, tandis que l'IRAN a souligné la nécessité d'un consensus international sur la définition de l'économie verte. La Hongrie, au nom de l'UE, a souligné le potentiel de l'économie verte pour le commerce, les services et la création d'emplois.

L'AFRIQUE DU SUD a mis en garde que l'économie verte ne doit pas être utilisée pour imposer des conditionnalités et des barrières commerciales.

Le VENEZUELA a ajouté des préoccupations au sujet des éventuelles conséquences politiques et sociales de l'économie verte. La FINLANDE a souligné le travail accompli par son gouvernement sur les indicateurs pour remplacer les méthodes comptables du PIB.

Au sujet des conséquences à long terme de la faillite à mettre en œuvre une économie verte, la NORVEGE a souligné que celles-ci engloberaient le fait qu'il n'y aurait pas de croissance économique ou réduction de la pauvreté et de la dégradation de l'environnement. L'UICN a exprimé l'avis selon lequel la participation effective de la société civile est essentielle pour la réussite de la transition vers une économie verte et équitable.

TABLES RONDES MINISTERIELLES: Mardi après-midi, les discussions sur l'économie verte se sont poursuivies dans quatre tables rondes ministérielles, co-présidées par: Terezya Luoga Hovisa, ministre d'Etat, Office du vice-président, Tanzanie, et Rashid Ahmad Bin Fahad, ministre de l'environnement et de l'eau, Emirats Arabes Unis (table ronde I); Doris Leuthard, Conseillère fédérale, Chef du département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et des communications, Suisse, et Amedi Camara, ministre des finances, Mauritanie, (table ronde II); Hasan Mahmud, ministre de l'environnement, Bangladesh, et Graciela Muslera, ministre de l'environnement, Uruguay, (table ronde III), et Gusti Muhammad Hatta, ministre d'Etat pour l'environnement, Indonésie, et Jochen Flasbarth, président de l'Agence fédérale de l'environnement, Allemagne, (table ronde IV).

Au cours des discussions de table ronde, les participants ont discuté, entre autres: de l'équité sociale dans les transitions économiques, des mécanismes de transfert des technologies et des connaissances; d'exemples de stratégies politiques utilisés au niveau national pour la promotion des énergies renouvelables et autres innovations environnementales; et des définitions de l'économie verte.

Le NIGER a mis l'accent sur l'importance de l'équité dans la mise en œuvre d'une économie verte, et le TCHAD a parlé de la nécessité d'une coopération Nord-Sud. L'INDE a souligné l'importance des processus fondés sur la loi du marché par rapport à ceux basés sur les subventions gouvernementales. L'ARABIE SAOUDITE a recommandé la mobilisation d'incitations auprès des institutions financières pour financer la recherche et l'innovation. Au sujet du système du commerce mondial, la CHINE a souligné le besoin d'un ordre économique juste et respectueux de l'environnement.

Citant des exemples d'expériences nationales dans le domaine de l'économie verte, la FEDERATION DE RUSSIE a décrit sa doctrine climatique et sa stratégie énergétique visant à promouvoir une économie à faible émission de carbone, et le DANEMARK a donné un aperçu de sa politique environnementale "stricte" et son soutien à l'innovation environnementale. Le PAKISTAN a demandé si l'économie verte est une réaffirmation des principes de Rio. L'ITALIE a souligné la nécessité d'une transition globale vers un système économique qui favorise le développement durable, précisant qu'il est peu probable que le modèle économique actuel puisse aider les pays à atteindre les objectifs multiples fixés pour les domaines, tels que ceux de l'eau, de la sécurité alimentaire et du changement climatique. Les Etats-Unis ont indiqué que l'économie verte devrait répondre aux besoins en matière d'emplois à court terme et de croissance qui, ont-ils affirmé, sont des questions urgentes au plan politique.

LE COMITE PLENIER

QUESTIONS DE POLITIQUE: La gouvernance internationale de l'environnement: Mardi, les délégués ont poursuivi les discussions sur la GIE. Le JAPON et le BRESIL

ont indiqué que le groupe d'experts de haut niveau sur la GIE devrait chercher à obtenir les observations des gouvernements. Les Etats-Unis ont fait part de leurs préoccupations concernant les discussions inadéquates qui ont porté sur les réformes progressives à entreprendre, et la FEDERATION DE RUSSIE, l'IRAN, l'ARGENTINE et l'EGYPTE, se sont opposés à la création d'une Organisation des Nations Unies pour l'environnement (ONU) pour plusieurs raisons et, notamment, celles concernant les implications budgétaires et l'affaiblissement de l'architecture internationale actuelle. La COLOMBIE, la SERBIE, l'Australie et la Belgique, au nom de l'UE, ont soutenu l'idée de doter la GIE d'une structure "très renforcée". L'UE a proposé l'entreprise d'une réforme progressive et d'une transformation plus large conduisant à une ONU. Le SENEGAL a indiqué qu'un compromis politique est nécessaire pour fournir des propositions concrètes à la PrepCom II de Rio 2012.

Etat de l'Environnement - consommation et production durables:

Le Secrétariat a introduit les documents pertinents (UNEP/GC.26/7, UNEP/GC.26/7/Add.1, UNEP/GC.26/INF/16, UNEP/GC.26/L.1), demandant un mandat consistant à adopter le programme-cadre décennal (PC10) à la 19^{ème} session de la Commission du développement durable (CDD 19).

Les ETATS-UNIS ont apporté leur appui à l'adoption du projet de décision sans amendement. ISRAEL et le JAPON ont recommandé que le PNUE continue à exploiter l'expertise dont disposent les pays. Le PANAMA a déclaré que la référence au renforcement des liens entre les programmes, nécessite des éclaircissements quant à la façon d'y parvenir. Le NICARAGUA et FIDJI ont appelé à mettre davantage l'accent sur le transfert de technologie.

Etat de l'Environnement - situation de l'environnement mondial:

Introduisant les documents pertinents (UNEP/GC.26/4, UNEP/GC.26/4/Add.1, UNEP/GC.26/INF/2, UNEP/GC.26/INF/13, UNEP/GC.26/INF/20, UNEP/GC.26/L.1), le Secrétariat a informé les délégués des travaux menés récemment, y compris la création de UNEP-Live, Renate Christ, GIEC, a décrit les progrès accomplis dans l'élaboration du cinquième rapport d'évaluation du GIEC et de ses recommandations pour l'amélioration de la performance en matière d'efficacité, de gouvernance, de résolution des conflits d'intérêts et de communication. La Hongrie, au nom de l'UE, a recommandé l'établissement d'un équilibre entre les aspects scientifiques et l'implication des parties prenantes. L'ARGENTINE et CUBA ont demandé la suppression des références à l'accord de Copenhague sur le changement climatique. CUBA a également demandé la suppression des références à l'Initiative de l'ONU "Delivering as One".

Au sujet de la cinquième édition de la Global Environment Outlook (GEO-5), la NORVEGE et les ETATS-UNIS ont fait part de remarques sur le sous-financement, tandis que la SUISSE a appelé à l'insertion d'un chapitre consacré à la politique. Le KENYA a demandé une augmentation du renforcement des capacités en matière d'élaboration de données scientifiques pertinentes pour les politiques.

Etat de l'Environnement - Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques: Le Secrétariat a introduit les documents UNEP/GC.26/6 et UNEP/GC.26/L.1.

L'INDE, ISRAEL, la SUISSE, la NORVEGE, le KENYA et les ETATS-UNIS ont vivement appuyé la création d'une IPBES fondée sur une résolution de la 65^e session de l'AGNU et sur les résultats de la réunion intergouvernementale et multipartite de Busan de 2010. L'INDE a proposé d'héberger l'IPBES dans un pays "méga-divers". La SUISSE a déclaré que la structure institutionnelle doit d'abord être acceptée. La REPUBLIQUE DE COREE a déclaré qu'elle fournirait un soutien financier au secrétariat. Le JAPON a demandé que la première réunion de la plate-forme ait lieu dès que possible.

L'EGYPTE et CUBA ont souligné que la résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies n'a pas établi une IPBES, et qu'une réunion plénière devrait décider des "modalités finales de l'IPBES" devant être approuvées à l'Assemblée générale de l'ONU cette année. La NORVEGE a déclaré que la résolution de l'Assemblée générale établit de facto l'IPBES, ajoutant que l'IPBES devrait travailler en coopération avec le PNUE, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, le Programme des Nations Unies pour le développement et l'Organisation des Nations Unies pour l'environnement scientifique et culturel (UNESCO). L'UNESCO a exprimé son intérêt à héberger ou co-héberger le secrétariat.

Etat de l'Environnement - la coopération sud-sud, les océans, l'état des traités sur l'environnement: Le Secrétariat a introduit les documents pertinents (UNEP/GC.26/9, UNEP/GC.26/INF/14, UNEP/GC.26/10, UNEP/GC.26/INF/8, UNEP/GC.26/L.1). L'ARGENTINE a déclaré que des précautions devraient être prises pour s'assurer que les projets visant à protéger les systèmes côtiers n'aient pas d'impact négatif sur les chaînes alimentaires marines. Le délégué des PHILIPPINES a appelé à des consultations sur les activités des programmes côtiers existants aux fins d'éviter la duplication des efforts. La Hongrie, au nom de l'UE, a souligné l'importance des politiques fondées sur les écosystèmes.

Etat de l'Environnement - les produits chimiques et la gestion des déchets: Mardi après-midi, le groupe de contact sur les produits chimiques et les déchets a présenté au CP un rapport sur les progrès accomplis, signalant qu'un consensus a été atteint autour d'une résolution combinée sur les déchets chimiques et les déchets électroniques, et autour d'une résolution sur le plomb et le cadmium. L'orateur a fait part de l'intention du groupe de mener à bien le reste de son travail d'ici la mi-journée du mercredi.

LES PROJETS DE DECISIONS: Lors de l'examen des projets de décisions sur la réponse aux crises et le suivi de la question de l'eau (UNEP/GC.26/L.1), la HONGRIE a proposé un texte appelant à l'élargissement du travail du PNUE dans la collecte de données concernant les questions de qualité de l'eau et du suivi dans ce domaine pour y intégrer les questions de quantité, et pour renforcer les partenariats régionaux. Les Etats-Unis ont indiqué que cela risquait de diluer l'objectif actuel du PNUE consistant à améliorer les données concernant la qualité de l'eau et du suivi dans ce domaine, et qui, ont-ils affirmé, constitue un enjeu important pour la plupart des pays. La HONGRIE a précisé que l'intention était de parvenir à une meilleure cohérence du système et à l'amélioration de la coopération en reliant les points focaux nationaux au PNUE. Le président a demandé aux Etats-Unis, au Canada, à la Hongrie et aux autres parties intéressées d'élaborer le texte proposé. Le BRESIL a proposé une série d'amendements pour reconnaître d'autres initiatives importantes liées à l'eau et, en particulier, celles menées par l'UNESCO.

LE BUDGET ET LE PROGRAMME DE TRAVAIL:

Le Secrétariat a introduit les documents concernant le budget et le programme de travail pour 2012-2013, le Fonds pour l'environnement et autres questions administratives et budgétaires (UNEP/GC.26/13, UNEP/GC.26/13/Add.1, UNEP/GC.26/14/Rev.2, UNEP/GC.26/INF/6, UNEP/GC.26/INF/6/Add.1, UNEP/GC.26/INF/7, UNEP/GC.26/INF/21/Rev.1, UNEP/GC.26/L.1), mettant en exergue les dispositions concernant les six domaines d'intervention thématiques prioritaires du PNUE; les démarches à entreprendre pour la mise en œuvre des mesures d'efficacité, dont, la réduction à opérer dans le budget des voyages; et le report des recrutements pour les postes vacants.

Les ETATS-UNIS et le JAPON ont demandé au PNUE d'ajuster son programme de travail en cas de déficits budgétaires, faisant état d'une baisse des contributions au Fonds pour l'environnement. La SUISSE a appelé les Etats tombés en dessous du barème convenu, à accroître leurs contributions. Le représentant des ENFANTS et des JEUNES a demandé des incitations en faveur des jeunes entrepreneurs pour le démarrage d'entreprises vertes.

COORDINATION ET COOPERATION AU SEIN DU SYSTEME DES NATIONS UNIES SUR LES QUESTIONS DE L'ENVIRONNEMENT:

Le Secrétariat a présenté les documents concernant: la coordination et la coopération au sein du système des Nations Unies chargé des questions environnementales, sur les instruments du FEM: la mise en œuvre de protocoles d'accord entre le PNUE et le PNUD et le PNUE et d'autres institutions des Nations Unies; le rapport d'activité conjoint établi avec ONU-Habitat; et le rapport du Corps commun d'inspection (CCI) sur le profil environnemental des institutions des Nations Unies et leur politiques et pratiques intérieures de gestion environnementale (UNEP/GC.26/12, UNEP/GC.26/INF/15, UNEP/GC.26/15, UNEP/GC.26/INF/9, UNEP/GC.26/INF/9/Add.1, UNEP/GC.26/INF/10, UNEP/GC.26/INF/22, UNEP/GC.26/L.1).

Le JAPON et les ETATS-UNIS ont accueilli avec satisfaction le rapport du CCI, le JAPON précisant qu'il doit être diffusé également à des organismes extérieurs aux Nations Unies. Les ETATS-UNIS ont également appuyé la collaboration entre le PNUE et le PNUD sur l'Initiative pauvreté-environnement, affirmant que son approche ascendante répond aux besoins des pays. La NORVEGE a apporté son appui aux Etats-Unis et a demandé au PNUE de continuer à renforcer la collaboration avec d'autres institutions.

DANS LES ALLEES

Mardi, les délégués ont été aux prises avec un ensemble de projets de décisions du CA/FMME, parmi lesquels celui concernant la GIE dont l'examen a pris une bonne partie de la journée. La plupart des délégués ont estimé que le texte de ce projet de décision sera particulièrement difficile à élaborer, compte tenu de sa nature politisée. Dès le début, les négociateurs ont divergé sur la manière de traiter le résultat du groupe d'action consultatif de Nairobi-Helsinki quant au point de savoir s'il fallait le transmettre au processus préparatoire de Rio 2012 à New York, à la CDD-19 ou à l'Assemblée générale des Nations Unies. Certains ont plaidé pour un examen plus approfondi des options relatives à une réforme institutionnelle plus large, à travers la conduite d'une nouvelle étude d'experts ou la tenue d'une série d'ateliers. Comme l'a fait remarquer tristement un participant, cela est ce que les négociateurs pouvaient espérer de mieux, vu les doutes persistants de certains gouvernements sur l'utilité d'établir une OME.

LES FAITS MARQUANTS DE LA CA/FMME-26:

MERCREDI 23 FEVRIER 2011

Les délégués à la 26e session de la CA/FMME-26 se sont réunis, le matin, pour les consultations ministérielles concernant la GIE, et pour l'examen des thèmes de la coordination et de la coopération au sein du système des Nations Unies sur les questions environnementales et de l'état de l'environnement, dans le Comité plénier (CP). Le groupe de rédaction sur la GIE a achevé ses travaux à la mi-journée. L'après-midi, les délégués au FMME se sont réunis dans quatre tables rondes ministérielles sur la GIE. Le CP s'est réuni en nocturne pour examiner des projets de décisions sur l'état de l'environnement, sur le renforcement de la coopération internationale dans le domaine de la réactivité aux crises environnementales, et sur d'autres points. Le président du CP, Bratasida, a reporté l'examen de plusieurs décisions, annonçant que le CP se réunira jeudi matin pour terminer ses travaux.

LES CONSULTATIONS MINISTERIELLES

Mercredi matin, le président de la CA/FMME-26, Aguilar Rivero (Espagne), a ouvert la session, indiquant que l'accent y sera placé sur la GIE (UNEP Doc. 26/17/Add.2) et que le vice-président de la CA/FMME-26, Muslera (Uruguay) présidera.

John Njoroge Michuki, ministre de l'environnement du Kenya, a souligné que le CA devrait recommander la conclusion, par l'Assemblée générale des Nations Unies, d'un accord sur le besoin d'une nouvelle forme de GIE. Paula Lehtomäki, ministre de l'environnement de la Finlande et co-présidente du Groupe consultatif des ministres sur la réforme de la GIE, a encouragé le CP à entériner les résultats de l'initiative Nairobi-Helsinki. Norbert Röttgen, ministre de l'environnement et de la sûreté nucléaire, Allemagne, parlant au nom de l'UE, a souligné la nécessité de réformes dans le système des Nations Unies.

LE GROUPE DE DISCUSSION: Achim Steiner, directeur exécutif du PNUE, a animé le débat avec les conférenciers. Henri Djombo, ministre des forêts et de l'environnement du Congo, a proposé de formuler des propositions concrètes pour orienter les décisions des pays sur la GIE. Carlos Castaño, vice-ministre de l'environnement de la Colombie, a souligné qu'une plus grande clarté est nécessaire quant au rôle du pilier environnemental dans le développement durable. Kerri-Ann Jones, secrétaire d'Etat adjoint aux océans et aux affaires environnementales et scientifiques, Etats-Unis, a noté que l'environnement est le maillon faible du développement durable et qu'une plus grande volonté politique, et non la transformation d'une organisation, est nécessaire.

Au sujet de la participation de la société civile, Jan Kubis, Secrétaire exécutif, Commission économique pour l'Europe (CEE-ONU), a mis en exergue la Convention de la CEE sur l'accès à l'information, la participation du public au processus décisionnel et l'accès à la justice en matière d'environnement (Convention d'Aarhus), en tant qu'exemple réussi de l'habilitation de la participation de la société civile. Maria Ivanova, Groupe consultatif de la société civile sur la GIE, a proposé de parler de gouvernance environnementale mondiale (GEM) englobant la participation de la société civile.

La Hongrie, parlant au nom de l'UE, a appuyé l'idée de mener des réformes au sein du PNUE en vue de former une nouvelle institution. La FRANCE a appelé à une organisation mondiale de l'environnement, précisant que cette dernière doit fournir une vision stratégique, reconnaître le rôle de la société civile, jouer un rôle de leadership à l'ONU et harmoniser les synergies entre les AEM. La FEDERATION DE RUSSIE a déclaré qu'il est prématuré de transformer le PNUE en une institution spécialisée. L'IRAN a exprimé son soutien à un renforcement du PNUE dans sa forme actuelle et à l'amélioration de son financement. La NOUVELLE ZELANDE a proposé de soutenir les mécanismes disponibles de manière à combler les lacunes dans l'architecture actuelle. Le GUATEMALA et le MEXIQUE ont souligné que la GIE doit être rationalisée et que le PNUE doit être renforcé. Le JAPON a déclaré que le problème de la GIE actuelle est la lenteur de la réactivité à la dégradation de l'environnement.

Le représentant des COLLECTIVITES LOCALES a souligné la nécessité de prendre des décisions sur les ressources naturelles aux niveaux local, et a appelé à reconcevoir les relations avec la société civile.

LES TABLES RONDES MINISTERIELLES: Mercredi après-midi, les discussions sur la GIE se sont poursuivies dans quatre tables rondes ministérielles. Les discussions ont porté: sur l'intégration d'un système de GIE renforcé dans un cadre institutionnel réformé pour le développement durable; sur le rôle de la GIE dans la réalisation du développement durable au niveau national; sur le renforcement du PNUE et la création d'une nouvelle institution-cadre pour le développement durable et d'une organisation mondiale de l'environnement.

L'ITALIE a déclaré qu'il n'y a pas concurrence entre la GIE et le cadre pour le développement durable, et a appelé à des changements progressifs de l'ensemble du système dans le domaine de la GIE. L'AUSTRALIE a suggéré que "la forme doit suivre la fonction" et a posé la question de savoir si certaines activités du PNUE devaient changer par rapport au mandat actuel du PNUE. Le Secrétariat de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore menacées d'extinction (CITES) a proposé que l'adhésion au CA soit étendue à tous les membres de l'ONU. Les ETATS-UNIS ont fait part de leur désaccord avec la nature des réformes proposées pour la GIE et ont souligné que la réforme du pilier environnemental du développement durable dépendait des priorités nationales. La FINLANDE a souligné que le pilier environnemental doit être renforcé pour habilitier la gouvernance du développement durable. S'opposant à l'idée d'avoir une nouvelle organisation de l'environnement, la CÔTE D'IVOIRE, le TCHAD et l'INDE ont réaffirmé la nécessité de renforcer le PNUE. DJIBOUTI a affirmé que les positions prises par certains pays africains concernant la GIE ne sont pas compatibles avec celles de la Conférence ministérielle africaine sur l'environnement. Le Centre international pour le développement intégré des montagnes (ICIMOD) a déploré l'absence de volonté politique et de leadership dans la réforme de la GIE.

LE COMITÉ PLENIER

LA COORDINATION ET LA COOPERATION AU SEIN DU SYSTEME DES NATIONS UNIES SUR LES QUESTIONS ENVIRONNEMENTALES: EMG: Le BRESIL a proposé un texte demandant au PNUE d'identifier les études

disponibles sur l'économie verte. La NORVEGE a proposé un texte appelant à promouvoir l'Initiative pauvreté-environnement en guise de modèle pour la coopération future entre le PNUE et d'autres institutions.

ETAT DE L'ENVIRONNEMENT: Programme de l'eau du Système mondial de suivi de l'environnement (GEMS): Les États-Unis ont présenté une version modifiée du projet de décision 15 sur le GEMS (UNEP/GC.26/L.1), fondée sur des consultations avec le Canada et la Hongrie, au nom de l'UE. Saluant l'engagement de l'UE en faveur de l'amélioration de la qualité de l'eau, les États-Unis ont exprimé leurs remerciements à toutes les parties pour leur collaboration sur les amendements aux fins d'éviter que "des conséquences involontaires" viennent entraver les travaux sur le GEMS.

Les délégués ont accepté le projet de décision moyennant des amendements qui ont porté, entre autres, sur l'encouragement de la coopération au niveau régional pour l'amélioration des systèmes de suivi de l'eau au niveau mondial.

Le PCD sur les modes durables de consommation et de production: Le président du CP, Bratasida (Indonésie), a présenté le projet de décision amendé concernant le programme-cadre décennal (PCD) (UNEP/GC.26/CRP.5).

Dans les discussions sur les paragraphes du préambule, les ETATS-UNIS, avec le BRESIL, ont préféré une formulation raccourcie pour la proposition avancée par la Hongrie, au nom de l'Union européenne, accueillant avec satisfaction la synthèse du Président relative à la réunion de haut niveau interessions sur le PCD. Au sujet des approches pour atteindre des modes durables de consommation et de production, l'INDONESIE a proposé l'insertion, entre autres, de la nécessité de politiques et d'outils favorisant la mise en œuvre.

Dans les paragraphes opératifs, les délégués ont convenu de la nécessité de ne pas préjuger des résultats des discussions sur le PCD, mais ont divergé sur les détails pouvant être jugés par trop contraignants. Le PANAMA, le BRESIL et la Hongrie, au nom de l'UE, ont accepté un texte de compromis avancé par les ETATS-UNIS, soutenus par la SUISSE, retenant la référence à des dispositions institutionnelles "appropriées". Les délégués ont accepté les propositions du BRESIL et des États-Unis, que le cadre doit être "orienté vers l'action", "concis" et "pratique". La SUISSE a apporté son appui au texte proposé par la NORVEGE, qui se réfère au PNUE comme organisme chef de file pour le PCD.

Au cours de sa séance nocturne prolongée, le CP a examiné et adopté le projet de décision amendé. Le GUATEMALA, appuyé par la Hongrie, au nom de l'UE, a souligné l'importance de présenter la décision concernant le PCD à la CDD 19, pour adoption, plutôt que de la reporter à Rio 2012.

La gestion des produits chimiques et des déchets: le président Bratasida a introduit les projets de décisions approuvés par le groupe de travail, sur la gestion des produits chimiques (UNEP/GC.26/CW/L.2), sur le processus de consultation consacré aux options de financement offertes pour la gestion des produits chimiques et des déchets et sur le renforcement de la coopération et de la coordination au sein du groupe des produits chimiques et des déchets. Ces projets de décisions ont été adoptés par le CP.

La coopération Sud-Sud, les océans, l'état d'avancement des traités sur l'environnement: Le Secrétaire de la CDB a précisé que la CdP de la CDB a accueilli avec satisfaction, mais pas encore adopté, le Plan d'action pluriannuel pour la coopération Sud-Sud dans le domaine de la diversité biologique au service du développement.

Dans la soirée, le CP a examiné le projet de décision relatif à la coopération Sud-Sud dans le domaine de la diversité biologique (UNEP/GC.26/CRP.3). Le délégué des ETATS-UNIS, appuyé par la Hongrie, au nom de l'UE, s'est dit préoccupé par le texte opératif inséré dans un paragraphe du préambule et, avec le BRESIL, appuyé par CUBA, a accepté l'examen de ces mesures dans le cadre des paragraphes opératifs pertinents. Le CANADA, appuyé par la Hongrie au nom de l'UE, a déclaré que le texte qui se félicite de la finalisation du Plan d'action pluriannuel est prématuré, et qu'il devrait plutôt mentionner que les parties ont "hâte de voir" ce plan d'action finalisé.

COORDINATION ET COOPERATION AU SEIN DU SYSTEME DES NATIONS UNIES SUR LES QUESTIONS DE L'ENVIRONNEMENT: L'après-midi, le Secrétaire a briefé les délégués sur les documents portant sur la Coordination et la coopération avec les grands groupes (UNEP/GC.26/INF/5 et UNEP/GC.26/INF/19).

ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT: L'après-midi, le Secrétaire a briefé les délégués sur les documents portant sur l'Environnement et le développement (UNEP/GC.26/6, UNEP/GC.26/11, UNEP/GC.26/11/Add.1 et UNEP/GC.26/16).

SUIVI ET MISE EN ŒUVRE DES TEXTES ISSUS DES SOMMETS DES NATIONS UNIES ET GRANDES REUNIONS INTERGOUVERNEMENTALES: L'après-midi, le Secrétaire a informé les délégués des résultats des sommets des Nations Unies, y compris les décisions du CA (UNEP/GC.26/7, UNEP/GC.26/7/Add.1, UNEP/GC.26/INF/16, UNEP/GC.26/12, UNEP/GC.26/INF/15, UNEP/GC.26/INF/3, UNEP/GC.26/INF/4). L'oratrice a souligné les résolutions de l'Assemblée générale de l'ONU, dans lesquelles les gouvernements demandent au PNUE "d'opérationnaliser pleinement" l'IPBES et d'organiser une réunion consacrée à la détermination des dispositions institutionnelles et des modalités de l'IPBES, d'apporter une contribution à Rio de 2012 et de coordonner les activités des Nations Unies pour la Décennie de la biodiversité.

RENFORCEMENT DE LA COOPERATION INTERNATIONALE DANS LE DOMAINE DE LA REACTIVITE AUX SITUATIONS DE CRISE LIEE A L'ENVIRONNEMENT: La SUISSE a présenté un projet de décision sur la réponse aux situations d'urgence liées à l'environnement (UNEP/GC.26/L.1: UNEP/GC.26/L.2). L'INDONESIE a demandé l'ajout d'un texte appelant à s'assurer de la souveraineté nationale et de l'intégrité territoriale. Les ETATS-UNIS ont proposé l'ajout d'une référence à la "préparation" aux situations d'urgence.

Au sujet de l'intégration des considérations environnementales dans l'action humanitaire, le BRESIL et CUBA ont suggéré la suppression de la mention de la récupération post-crise, de la reconstruction et de la consolidation de la paix, en raison de sensibilités liées à la sécurité. Les ETATS-UNIS, le GUATEMALA et la Hongrie, au nom de l'UE, ont souligné le "lien vital" entre l'action humanitaire et la récupération post-crise et de la reconstruction, mais ont accepté la suppression du paragraphe.

CUBA s'est opposé à l'énumération des facteurs environnementaux conduisant à la catastrophe, car elle peut impliquer l'existence d'un ordre de priorités. Le délégué des PHILIPPINES, contré par les ETATS-UNIS, a proposé de remplacer dans le texte "vulnérabilité particulière" par "vulnérabilité croissante" face aux catastrophes naturelles et anthropiques. L'INDONESIE, appuyée par le GUATEMALA, a souligné que les pays en développement sont particulièrement vulnérables aux effets du changement climatique et que la question n'a pas encore été résolue dans le cadre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Le GUATEMALA s'est opposé à la suppression du texte encourageant le PNUE à continuer de renforcer ses approches intégrées, entre autres, de l'adaptation aux effets du changement climatique.

BUDGET ET PROGRAMME DE TRAVAIL: Le président Bratasida a également présenté les projets de décisions approuvés par le groupe de travail concernant le programme de travail et le budget (UNEP/GC.26/CW/L.3). Les projets de décision ont été adoptés avec un amendement proposé par les États-Unis.

DANS LES ALLEES

La CA/FMME-26 arrivant à son avant-dernière journée, les délégués ont bravé un assortiment déroutant de tables rondes ministérielles, de groupes de rédaction, de manifestations parallèles et de séances d'information, manquant certains et se retrouvant dans ceux auxquels ils ne devaient pas assister. Selon un participant, le rythme était accéléré et le panier de travail était lourd, ce qui a rendu difficile, pour les petites délégations, de suivre l'ensemble des négociations et autres événements importants. Côté positif, le temps imparti restreint de quatre jours (le CA se déroule en général en cinq), qui a inquiété certaines délégations au début de la session, s'est révélé bénéfique. Un négociateur chevronné a attiré l'attention sur "la rapidité inhabituelle" avec laquelle un certain nombre de projets de décisions a été achevé mercredi.

COMPTE RENDU FINAL DU ENB: Le numéro final du Earth Negotiations Bulletin consacré à la synthèse finale et analyse de la CA/FMME-26 sera disponible en ligne dès le lundi 28 février 2011 à l'adresse: <http://www.iisd.ca/unepegc/26unepegc/>

RÉSUMÉ DE LA 26^E SESSION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION/FORUM MINISTERIEL MONDIAL SUR L'ENVIRONNEMENT DU PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR L'ENVIRONNEMENT: 21-24 FÉVRIER 2011

La 26^e session du Conseil/Forum ministériel mondial sur l'environnement (CA-26/FMME) du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) s'est déroulée de 21 au 24 février 2011 à l'Office des Nations Unies à Nairobi, au Kenya. Ont pris part à cette réunion de quatre jours, plus de 1000 participants, venus de 140 pays et comprenant ministres et représentants d'institutions de l'ONU, d'organisations internationales, d'universités, d'organisations non gouvernementales, des secteurs de l'entreprise et de l'industrie et d'organisations de femmes et de jeunes.

Durant la semaine, les délégués se sont réunis en séances plénières, en comité plénier (CP), en consultations et tables rondes ministérielles, en groupe de rédaction et en groupes de contact pour procéder à l'examen de projets de décisions. De lundi à mercredi, les consultations et les tables rondes ministérielles ont abordé les thèmes de l'économie verte et de la gouvernance internationale de l'environnement (GIE). La CA-26/FMME a clos ses travaux par l'adoption de 17 décisions sur les questions touchant, entre autres, aux produits chimiques et à la gestion des déchets, à la situation mondiale de l'environnement, à la GIE, à la plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (PSPBSE), à la coopération Sud-Sud et au renforcement de la coopération internationale dans le domaine de la réactivité aux crises environnementales. La CA-26/FMME a également approuvé les budget et programme de travail retenus pour l'exercice biennal 2012-2013.

À leur sortie de la réunion, plusieurs délégués ont fait part de leur satisfaction quant aux progrès accomplis sur la GIE et dans la compréhension du rôle de l'économie verte dans le développement durable. Les délégués qui se dirigent à New York pour la PrepCom II de la Conférence des Nations Unies pour le développement durable (CNUDD ou Rio 2012) ont souligné qu'ils ont désormais une idée plus claire de la manière de «retrouver le chemin de Rio.»

BREF HISTORIQUE DU CA/FMME

Suite de la Conférence de Stockholm sur l'environnement humain, l'Assemblée générale des Nations Unies (AGNU) a, dans sa résolution 2997 (XXVII) de 1972, établi le PNUE comme nodule central onusien pour la coopération mondiale et l'élaboration des traités dans le domaine de l'environnement. La résolution a également établi le Conseil d'administration du PNUE (CA) pour fournir à la communauté internationale un forum pour le traitement des grandes questions de politique environnementale et celles émergentes dans ce domaine. Les responsabilités du CA englobent la promotion de la coopération environnementale internationale et la recommandation des politiques nécessaires pour y parvenir, ainsi que la fourniture de directives politiques pour l'orientation et la coordination des programmes environnementaux menés dans le cadre du système des Nations Unies. Le CA rend compte à l'Assemblée générale qui élit les 58 membres du CA pour un mandat de quatre ans, en tenant compte du principe de la représentation régionale équitable. Comme prévu dans la résolution 53/242 de l'AG, le FMME est constitué par le CA. Le but du FMME est d'instituer, à un niveau politique élevé, un processus d'examen des questions de politique importantes et nouvelles dans le domaine de l'environnement.

DANS CE NUMÉRO

Bref Historique du CA/FMME.....	1
Compte Rendu de la Réunion.....	3
Les Consultations Ministerielles.....	3
Le Comité Plénier.....	6
Questions Diverses.....	11
Plénière de Clôture.....	11
Brève Analyse de la CA-26/FMME.....	12
Réunions à Venir.....	13
Glossaire.....	16

SECA/FMME-6: La sixième session extraordinaire du Conseil d'administration/Forum ministériel mondial sur l'environnement a eu lieu du 29 au 31 mai, 2000, à Malmö, en Suède. Les ministres y ont adopté la Déclaration ministérielle de Malmö, qui convenait que le Sommet mondial de 2002 sur le développement durable (SMDD) devrait examiner les besoins d'une structure institutionnelle grandement renforcée pour la gouvernance environnementale internationale (GIE).

CA/FMME-21: Cette réunion a eu lieu du 5 au 9 février 2001, à Nairobi, au Kenya. Les délégués y ont établi le Groupe intergouvernemental de ministres ou de leurs représentants, à composition non limitée (CIM) chargé d'entreprendre une évaluation exhaustive et pragmatique des faiblesses institutionnelles existantes, ainsi que des besoins et choix futurs pour le renforcement de la GIE. Ils y ont également adopté la décision 21/7 qui demande au directeur exécutif du PNUE d'examiner le besoin d'une approche stratégique de la gestion internationale des produits chimiques (ASGIPC).

SECA/FMME-7: Cette réunion a eu lieu du 13 au 15 février 2002, à Cartagena, en Colombie. Dans sa décision SS.VII/1, le CA/FMME a adopté le rapport du CIM, qui contient des recommandations visant à renforcer la GIE à travers, notamment: l'amélioration de la cohérence des politiques internationales en matière d'environnement; le renforcement du rôle et de la situation financière du PNUE; l'amélioration de la coordination entre accords environnementaux multilatéraux (AEM) et de leur efficacité; et le renforcement des capacités, le transfert de technologie et la coordination au niveau national. Les délégués y ont également adopté des décisions touchant, entre autres, à l'ASGIPC au niveau mondial.

SMDD: Le SMDD s'est tenu du 26 août au 4 septembre 2002, à Johannesburg, en Afrique du Sud. Le Plan de mise en œuvre de Johannesburg (PMCEJ) établit un cadre d'action permettant de mettre en application les engagements initialement pris lors du Sommet de Rio en 1992. Le PMCEJ a souligné, entre autres choses, que la communauté internationale devrait appliquer pleinement la décision SS.VII/1 concernant la GIE.

CA/FMME-22: Cette réunion a eu lieu du 3 au 7 février 2003, à Nairobi, au Kenya. Les délégués y ont adopté plus de 40 décisions portant sur les questions touchant à la GIE, à l'évaluation de l'environnement après les conflits, aux politique et stratégie du PNUE dans le domaine de l'eau, à l'ASGIPC, au programme relatif au mercure, au soutien devant être apporté à l'Afrique, aux modes de production et de consommation et au thème Environnement et diversité culturelle.

SECA/FMME-8: Cette réunion a eu lieu du 29 au 31 mars 2004, à Jeju, en République de Corée. Les délégués y ont, à l'issue de consultations ministérielles, adopté «l'Initiative de Jeju» qui contient le résumé du Président des discussions et décisions portant sur: les petits Etats insulaires, l'eau, la gestion des déchets, les annexes régionales et la mise en œuvre de la décision SS.VII/1 concernant la GIE.

CA/FMME-23: Cette réunion a eu lieu du 21 au 25 février 2005, à Nairobi, au Kenya. Les ministres y ont examiné la mise en œuvre des objectifs de développement convenus au niveau international, et ont adopté des décisions portant, entre autres sur: le Plan stratégique de Bali pour l'appui technologique et le renforcement des capacités; la GIE; la gestion des produits chimiques; les politique et stratégie du PNUE dans le domaine

de l'eau; la parité hommes-femmes et l'environnement; la pauvreté et l'environnement; et le renforcement des interventions d'urgence en faveur de l'environnement et le développement de la prévention des catastrophes, de la préparation, des mesures d'atténuation et des systèmes d'alerte précoce.

SECA/FMME-9: Cette réunion s'est tenue du 7 au 9 février 2006, à Dubaï, Emirats Arabes Unis. Les consultations ministérielles y ont traité, entre autres, les questions de politique liées au thème Energie et environnement, à la gestion des produits chimiques et au thème Tourisme et environnement. Le débat en plénière sur la gouvernance environnementale, les résultats du Sommet mondial de 2005 et la composition universelle du CA n'a pas abouti à des conclusions approuvées par tous, et les délégués ont décidé que le rapport de la réunion rende compte de la divergence des points de vues exprimés.

CA/FMME-24: Cette réunion s'est tenue du 5 au 9 février 2007, à Nairobi, au Kenya. Les délégués y ont adopté 15 décisions portant sur les questions relatives, entre autres: aux produits chimiques, y compris une disposition concernant l'établissement du Comité spécial à composition non limitée (GTCNL) pour examiner et évaluer les mesures permettant de traiter le problème mondial du mercure; à la situation mondiale de l'environnement; à la GIE; à la coopération Sud-Sud; à la gestion des déchets; au thème 2010-2020 Décennie des Nations Unies pour les déserts et la lutte contre la désertification; à la mise à jour des politique et stratégie du PNUE dans le domaine de l'eau; et à l'aide à l'Afrique dans la gestion et la protection de l'environnement.

SECA/FMME-10: Cette réunion s'est déroulée du 20 au 22 février 2008, dans la Principauté de Monaco. Les consultations ministérielles y ont abordé les questions de politiques émergentes en matière de mobilisation de ressources financières pour relever le défi climatique, et la réforme de la GIE et de l'ONU. Le CA/FMME a adopté cinq décisions portant sur: la Stratégie à moyen terme du PNUE 2010-2013; la gestion des produits chimiques, y compris le mercure et la gestion des déchets; le GEO; le développement durable de la région arctique; et la Décennie internationale de la lutte contre le changement climatique.

CA/FMME-25: La CA/FMME-25 s'est déroulée du 16 au 20 février 2009 à Nairobi, au Kenya. Le CA/FMME y a adopté 17 décisions portant sur les questions relatives, entre autres: à la gestion des produits chimiques, y compris le mercure; la situation mondiale de l'environnement; le droit environnemental; la plate-forme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (PSPIBSE); et la situation environnementale à Gaza. La Décision 25/4 concernant la GIE a établi un groupe consultatif de ministres ou représentants de haut niveau représentatif des régions. La décision a demandé au groupe de présenter un ensemble d'options pour l'amélioration de la GIE à la SECA/FMME-11 en vue d'apporter une contribution à l'Assemblée Générale de l'ONU.

SECA/FMME-11: Les Réunions extraordinaires simultanées des conférences des Parties (ExCOPs) à la Convention de Bâle, de Rotterdam et de Stockholm ont eu lieu du 22 au 24 février 2010 à Nusa Dua, Bali, en Indonésie et ont été suivies par la SECA/FMME-11, qui s'est réunie du 24 au 26 février 2010. La SECA/FMME-11 a conclu ses travaux par l'adoption de huit décisions portant sur: la GIE; une meilleure coordination à

travers l'ONU, y compris le Groupe de gestion environnementale (GGE); le rapport de suivi sur la situation environnementale dans la bande de Gaza; la PSPIBSE; le renforcement de l'intervention environnementale en Haïti; les océans; la mise en place d'un processus de consultation sur les options de financement pour les programmes de gestion des produits chimiques et des déchets; et le droit de l'environnement.

COMPTE RENDU DE LA REUNION

Lundi, les délégués se sont réunis en séance plénière pour les déclarations d'ouverture. Le Président du Kenya, Mwai Kibaki, a appelé au maintien d'un esprit d'action collective constant à la 26e session du Conseil d'administration/Forum ministériel mondial sur l'environnement du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et à la prochaine Conférence des Nations Unies pour le développement durable. Il a également encouragé les pays à soutenir l'Initiative pour une économie verte, ajoutant que pour parvenir à une croissance verte, les pays en développement devraient recevoir l'appui et du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et du Fonds vert. Le directeur exécutif du PNUE, Achim Steiner, a salué le travail déjà entrepris au Kenya et dans d'autres pays africains, dans la transition vers une économie verte.

Henri Djombo (Congo), président du CA du PNUE sortant, a souligné la nécessité de parler d'une seule voix pour signaler l'importance d'avoir un cadre plus solide pour la GIE dans le contexte du développement durable. Jamil Ahmad, Secrétaire du CA du PNUE, a présenté un message du Secrétaire Général de l'ONU, Ban Ki-moon, dans lequel ce dernier a mis en relief la création du Groupe de haut niveau sur la durabilité mondiale et sa contribution au processus intergouvernemental menant à Rio 2012.

Joan Clos, directrice exécutive d'ONU-HABITAT, a déclaré que de nombreuses mesures de gestion et d'atténuation des effets du changement climatique doivent être prises au niveau local et qu'elles nécessitent des institutions locales, gouvernements et législations solides. L'Acteur Edward Norton, Ambassadeur de bonne volonté pour la Convention sur la diversité biologique (CDB), a salué les efforts fournis récemment pour la mise en œuvre des engagements de la CDB. Mettant en exergue les efforts déployés dans des pays comme le Rwanda, pour la protection des bassins versants, il a indiqué que les pays en développement peuvent construire, pour le développement, de nouveaux modèles dépourvus des entraves posées par les "vieilles infrastructures et les vieilles idées", mentionnant les efforts fournis par des pays comme le Rwanda pour la protection des bassins versants.

LES QUESTIONS D'ORGANISATION: Durant la semaine, la CA-26/FMME s'est réunie parallèlement en consultations ministérielles et en Comité plénier (CP). La plénière a élu par acclamation Rosa Aguilar Rivero, ministre de l'environnement, des milieux rural et marin, Espagne, présidente de la CA-26/FMME. Les autres membres du Bureau élus sont: Liana Bratasida (Indonésie), Zoltán Illés (Hongrie) et Graciela Muslera (Uruguay), comme vice-présidents, et Mauricio Xerinda (Mozambique), comme rapporteur. Le président de la CA-26/FMME, Aguilar Rivero, a remercié les délégués et a souligné l'importance de l'année 2011 pour le travail menant à Rio 2012. Liana Bratasida a également été élu président de

la GC. La plénière a ensuite adopté l'ordre du jour provisoire (UNEP/GC/26/1 et Add. 1), sans amendement, et a convenu de l'organisation des travaux de la CA/FMME -26.

LA DECLARATION DE POLITIQUE DU DIRECTEUR EXECUTIF: Lundi, dans sa déclaration de politique, le directeur exécutif du PNUE, Steiner, a souligné que si le taux d'érosion de la biodiversité n'a pas été renversé, plusieurs réalisations ont montré que l'année s'est achevée sur une note bien meilleure que celle à laquelle s'attendaient beaucoup d'observateurs, partant du feu vert donné pour la création d'une plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (PSPIBSE), jusqu'à l'accord sur l'établissement du protocole de Nagoya sur l'accès et le partage des avantages (A&PA) et au partenariat pour l'Economie des écosystèmes et de la biodiversité (TEEB).

S'agissant de la contribution du PNUE, il a déploré le déficit enregistré dans le Fonds pour l'environnement, précisant qu'il allait être difficile à surmonter. Au sujet des relations avec les accords environnementaux multilatéraux (AEM), il a souligné l'empressement du PNUE d'accueillir les AEM, précisant toutefois que les dispositions administratives en contradiction doivent être traitées et qu'un cadre plus clair est nécessaire. Enfin, concernant la GIE, il a souligné que Rio 2012 devrait être un projet «politique» conduit plutôt par les pays que par les secrétariats.

Regina Hess (Allemagne), présidente du Comité des représentants permanents auprès du PNUE (CRP) a informé les délégués de l'état d'avancement du processus du CRP pour l'élaboration des seize projets de décisions soumis au CA.

Dans les interventions qui ont suivi, la Hongrie, parlant au nom de l'UE, a souligné le soutien apporté par l'UE au processus de la GIE, précisant qu'une approche globale est nécessaire pour aborder les politiques et demandes financières concurrentes et pour traiter le problème de la fragmentation institutionnelle. Les Etats-Unis ont signalé que le premier protocole d'accord (PA) entre l'Agence américaine pour la protection de l'environnement et le PNUE, signé lundi après-midi, témoigne de l'engagement du gouvernement des Etats-Unis à jouer un rôle dans des domaines tels que la croissance verte, la science, les régimes forts de gouvernance internationale, nationale et locale favorisant le droit et le respect, et le règlement des différends dans le domaine de l'environnement.

LES CONSULTATIONS MINISTERIELLES

De lundi à mercredi, les ministres et autres chefs de délégation se sont réunis dans des consultations et dans des tables rondes: établissant les principales ambitions et principaux résultats attendus de Rio 2012, y compris son processus préparatoire; une économie verte, ses risques perçus, les avantages attendus et conditions propices à son succès et la réforme de la GIE. Les principaux défis, risques et opportunités ont été présentés et discutés par les conférenciers et les participants à la session.

Lundi, la présidente de la CA-26/FMME Rosa Aguilar Rivero a expliqué que les exposés d'experts seraient axés sur l'économie verte et la GIE. Izabella Texeira, ministre de l'environnement du Brésil, a souligné le besoin d'obtenir de nouveaux engagements politiques et de trouver des moyens pour la soutenir, précisant que Rio 2012 ne doit pas être «un exercice d'accusation». Umberto Rosa, ministre de l'environnement du Portugal, a souligné que le PNUE est le principal instrument

pour la résolution des problèmes de l'environnement mondial. Le Pakistan a mis en relief le rôle du PNUE dans l'apport de son avis technique au processus de Rio 2012 et quant à sa contribution dans la précision du lien entre les deux thèmes des consultations ministérielles et dans l'identification des lacunes au niveau de la mise en application. La Fédération de Russie a souligné que Rio 2012 ne devrait pas être axée sur la définition de nouveaux objectifs, mais plutôt sur les efforts de réajustement existants.

L'ECONOMIE VERTE: Lundi et mardi, les délégués ont entendu les déclarations thèmes et ont discuté de l'économie verte (UNEP GC.26/17/Add.1 et UNEP/GC.26/INF/17) dans des groupes de discussions interactives.

Lundi, Sha Zukang, Secrétaire général de Rio 2012, a reconnu qu'il y a des opinions divergentes pour ce qui est du concept de l'économie verte. Elizabeth Thompson (Barbade), coordonnatrice exécutive de Rio 2012, a défini l'économie verte comme étant la promotion d'une croissance économique, assortie d'une valorisation des ressources naturelles et d'un renforcement du capital social. Edna Molewa, ministre de l'eau et des affaires environnementales d'Afrique du Sud, a indiqué que la transition vers les technologies vertes devrait prendre en considération le financement et le commerce internationaux.

Abordant l'argument selon lequel une économie verte peut présenter le risque de créer de nouvelles barrières commerciales, le directeur exécutif du PNUE, Achim Steiner, a précisé que le problème n'est pas propre à l'économie verte et que la question à poser devrait porter sur la manière d'amoindrir le risque de détournement des nouveaux instruments économiques. Le Guatemala a suggéré de se focaliser plutôt sur les résultats pratiques de l'économie verte que sur la définition de celle-ci. L'Argentine a indiqué que la transition vers une économie verte ne doit pas aboutir à un «protectionnisme vert» ou à des politiques représentant des restrictions commerciales voilées.

Décrivant les efforts fournis par son pays dans le domaine de l'environnement, le Premier ministre du Kenya, Raila Odinga, a mis en relief plusieurs messages, indiquant que les préoccupations des pays en développement concernant les barrières commerciales liées à l'économie verte, sont légitimes, et que les délibérations du FMME doivent identifier et traiter ces préoccupations touchant au commerce.

Mardi, Janez Potočnik, commissaire européen à l'environnement, UE, a souligné que Rio 2012 offre l'occasion d'accélérer les progrès vers l'économie verte et a proposé l'approbation d'un cadre pour l'élaboration de politiques cohérentes pour les ressources. Pavan Sukhdev, PNUE, a présenté le Rapport sur l'économie verte, mettant en exergue son objectif consistant à contrer les «mythes et idées fausses» sur l'économie de l'écologisation.

Dans un débat animé par Sherry Ayittey, ministre de l'Environnement, de la science et de la technologie, Ghana, le conférencier Denis Kellman, ministre par intérim de l'environnement, des ressources hydrauliques et du drainage, Barbade, a souligné les efforts fournis pour le renforcement des régimes de réglementation, l'implication des collectivités locales et l'intégration du développement durable dans les stratégies de financement public. Jung-Ho Moon, vice-ministre de l'environnement, République de Corée, a présenté la politique de la Corée, ses institutions et sa vision de la

croissance verte à faible émission de carbone. Robert Watson, ministre de l'environnement, de l'alimentation et des affaires rurales, Royaume-Uni, a souligné que les définitions concrètes d'une économie verte risquaient d'être restrictives, mais qu'une compréhension commune du concept est nécessaire pour en optimiser les possibilités.

Singapour a encouragé une concentration plutôt sur les stratégies de mise en œuvre pratique que sur des définitions de l'économie verte, tandis que l'Iran a souligné la nécessité d'un consensus international sur la définition de l'économie verte. La Hongrie, au nom de l'UE, a souligné le potentiel de l'économie verte pour le commerce, les services et la création d'emplois. L'Afrique du Sud a mis en garde que l'économie verte ne doit pas être utilisée pour imposer des conditionnalités et des barrières commerciales. Le Venezuela a ajouté des préoccupations au sujet des éventuelles conséquences politiques et sociales de l'économie verte.

Au sujet des conséquences à long terme de la faillite à mettre en œuvre une économie verte, la Norvège a souligné que celles-ci engloberaient le fait qu'il n'y aurait ni croissance économique ni réduction de la pauvreté ainsi qu'une dégradation de l'environnement. L'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) a exprimé l'avis selon lequel la participation effective de la société civile est essentielle pour la réussite de la transition vers une économie verte et équitable.

La table ronde ministérielle: Les discussions sur l'économie verte se sont poursuivies dans quatre tables rondes ministérielles les participants y ont discuté, entre autres: de l'équité sociale dans les transitions économiques, des mécanismes de transfert des technologies et des connaissances; d'exemples de stratégies politiques utilisés au niveau national pour la promotion des énergies renouvelables et autres innovations environnementales; et des définitions de l'économie verte.

Le Niger a mis l'accent sur l'importance de l'équité dans la mise en œuvre d'une économie verte, et l'Arabie Saoudite a recommandé la mobilisation d'incitations auprès des institutions financières pour financer la recherche et l'innovation. Citant des exemples d'expériences nationales dans le domaine de l'économie verte, la Fédération de Russie a décrit sa doctrine climatique et sa stratégie énergétique visant à promouvoir une économie à faible émission de carbone, et le Danemark a donné un aperçu de sa politique environnementale «stricte» et son soutien à l'innovation environnementale. Le Pakistan a demandé si l'économie verte est une réaffirmation des principes de Rio. L'Italie a souligné la nécessité d'une transition globale vers un système économique qui favorise le développement durable, précisant qu'il est peu probable que le modèle économique actuel puisse aider les pays à atteindre les objectifs multiples fixés pour les domaines, tels que ceux de l'eau, de la sécurité alimentaire et du changement climatique. Les Etats-Unis ont indiqué que l'économie verte devrait répondre aux besoins en matière d'emplois à court terme et de croissance qui, ont-ils affirmé, sont des questions urgentes au plan politique.

LA GOUVERNANCE INTERNATIONALE DE L'ENVIRONNEMENT: Le mercredi, la présidente de la CA-26/FMME, Aguilar Rivero, a ouvert la session sur la GIE (UNEP GC. 26/17/Add.2), précisant que c'est le vice-président de la CA-26/FMME, Muslera (Uruguay), qui présidera la séance.

John Njoroge Michuki, ministre de l'environnement du Kenya, a souligné que le CA devrait recommander à l'Assemblée générale de s'accorder sur la nécessité d'une nouvelle forme de GIE. Paula Lehtomäki, ministre de l'environnement de la Finlande et co-présidente du Groupe consultatif des ministres sur la réforme de la GIE, a encouragé le CA à entériner les résultats de Nairobi-Helsinki. Norbert Röttgen, ministre de l'environnement et de sûreté nucléaire, Allemagne, parlant au nom de l'UE, a souligné la nécessité de réformes dans le système des Nations Unies.

Au cours du débat qui a suivi, animé par Steiner, directeur exécutif du PNUE, Henri Djombo, ministre des forêts et de l'environnement du Congo, a proposé de formuler des propositions concrètes pour orienter les décisions des pays sur la GIE. Carlos Castaño, vice-ministre de l'environnement, Colombie, a souligné qu'une plus grande clarté est nécessaire quant au rôle de pilier de l'environnement dans le développement durable. Kerri-Ann Jones, secrétaire d'Etat adjoint aux océans et aux affaires environnementales et scientifiques, Etats-Unis, a souligné que l'environnement est le maillon faible du développement durable et que ce qui est requis, c'est une plus grande volonté politique et non la transformation d'une organisation.

Au sujet de la participation de la société civile, Jan Kubis, Secrétaire exécutif, Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE-ONU), a mis en exergue la Convention de la CEE sur l'accès à l'information, la participation du public au processus décisionnel et l'accès à la justice en matière d'environnement, (Convention d'Aarhus), comme exemple réussi d'habilitation de la participation de la société civile. Maria Ivanova, Groupe consultatif de la société civile sur la GIE, a proposé de parler d'une gouvernance mondiale de l'environnement englobant la participation de la société civile.

La Hongrie, au nom de l'Union européenne, a apporté son appui aux réformes menées au sein du PNUE pour la formation d'un nouvel organisme, et la France a appelé à une organisation mondiale de l'environnement. La Fédération de Russie a déclaré qu'il est prématuré de chercher à transformer le PNUE en une institution spécialisée. L'Iran a exprimé son soutien à un renforcement du PNUE dans sa forme actuelle, assorti d'une amélioration du financement. La Nouvelle-Zélande a proposé de soutenir les mécanismes existants pour combler les lacunes constatées dans l'architecture actuelle. Le Guatemala et le Mexique ont indiqué que la GIE devrait être rationalisée et le PNUE, renforcé. Le Japon a déclaré que le problème de la GIE actuelle est la lenteur de sa réactivité face à la dégradation de l'environnement.

Le porte-parole des collectivités locales a souligné la nécessité de voir les décisions concernant les ressources naturelles être prises au niveau local, et a appelé à une nouvelle conception des relations avec la société civile.

La table ronde ministérielle: Mercredi après-midi, les discussions sur la GIE se sont poursuivies dans quatre tables rondes ministérielles. Les discussions ont porté: sur l'intégration d'un système de GIE renforcé dans un cadre institutionnel réformé pour le développement durable; sur le rôle de la GIE dans la réalisation du développement durable au niveau national; sur le renforcement du PNUE; et sur la création d'une organisation mondiale de l'environnement et d'une nouvelle organisation centrale pour le développement durable.

L'Italie a déclaré qu'il n'y a pas de concurrence entre la GIE et le cadre du développement durable, et a appelé à des changements progressifs à l'échelle du système en matière de GIE. L'Australie a suggéré que «la forme suit la fonction» et a demandé si certaines activités du PNUE devaient changer, compte tenu du mandat actuel du PNUE. Le Secrétariat de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore menacées d'extinction (CITES) a proposé que l'adhésion au CA fût étendue à tous les membres de l'ONU. Les Etats-Unis ont exprimé leur désaccord avec la nature de certaines réformes proposées pour la GIE et ont souligné que la réforme du pilier environnemental du développement durable repose sur les priorités nationales. S'opposant à l'idée d'une nouvelle organisation de l'environnement, la Côte d'Ivoire, le Tchad et l'Inde ont réaffirmé la nécessité de renforcer le PNUE. Djibouti a signalé que certaines positions prises par les pays africains concernant la GIE ne sont pas compatibles avec celles de la Conférence ministérielle africaine sur l'environnement.

LE RÉSUMÉ DU PRÉSIDENT: Jeudi, la présidente du CA, Aguilar Rivero, a introduit, et les délégués ont approuvé, le résumé du Président, de 13 pages, sur les consultations ministérielles (UNEP/GC.26/L.5). Elle a souligné que le résumé rendait compte des domaines d'intérêt communs décrits dans les dialogues interactifs et les tables rondes, et a souligné qu'il ne reflétait pas un consensus.

Le résumé souligne que:

- Rio 2012 doit produire une évaluation et un inventaire des raisons pour lesquelles de nombreux engagements de la Conférence des Nations Unies de 1992 sur l'environnement et le développement et du Sommet mondial de 2002 sur le développement durable n'ont pas été pleinement réalisés
- L'économie verte doit être considérée dans les cadres du développement durable et de l'éradication de la pauvreté, et comme étant l'un des moyens de parvenir au développement durable;
- la manière dont un pays met en œuvre l'économie verte dépendra de ses ressources naturelles et de ses capacités particulières;
- Il existe de nombreuses histoires de réussite dans lesquelles la transition vers une économie verte est en cours avec succès au niveau national, et les pays peuvent s'inspirer de ses réussites;
- Les éléments qui ont été mentionnés comme importantes dans la transition vers une économie verte comprennent la coordination, la mise au point et la diffusion des techniques, le transfert de technologie, le renforcement des capacités, et la mise à disposition de ressources financières supplémentaires;
- Un nombre important de pays a exprimé ses préoccupations au sujet des barrières commerciales et des implications pour le commerce international;
- S'agissant de la GIE, le défi à relever par le CA du PNUE consiste à dépasser le débat sur le diagnostic commun du problème et à commencer à dégager un consensus prospectif sur les objectifs de la réforme;
- La GIE constitue un pont entre l'économie verte et le cadre institutionnel du développement durable;
- La réforme est nécessaire au niveau national et le développement ne sera durable que si les gouvernements investissent dans la science et l'innovation et renforcent la résilience et les capacités humaines;

- La gouvernance de l'environnement est déterminée par les priorités nationales et la force des piliers environnemental et social, au sein du système des Nations Unies, rend compte des priorités que les gouvernements accordent à ces questions;
- Les autorités locales et régionales sont essentielles dans la mise en œuvre des engagements nationaux convenus; et
- Le renforcement du PNUE uniquement risque de ne pas suffire, et les options proposées pour une réforme plus large dans le Document final d'Helsinki-Nairobi doivent être élaborées davantage.

Tout en reconnaissant que le résumé constitue un compte rendu équilibré des préoccupations exprimées par les pays, Cuba a demandé à ce que soit mentionné dans le procès verbal de la réunion qu'il ne partage pas l'avis de la majorité en faveur d'une transition vers une économie verte. Venezuela a exprimé sa crainte que des données peu suffisantes aient été fournies, en particulier en ce qui concerne l'économie verte, et a souligné que le débat conceptuel doit être poursuivi. Le délégué a demandé que les réserves qu'il a exprimées sur le rapport du PNUE concernant l'économie verte soient enregistrées dans le procès verbal.

LE COMITE PLÉNIER

Le CP, présidé par Liana Bratasida (Indonésie), s'est réuni du lundi au jeudi. Le groupe de rédaction sur la GIE, établie par le CP, s'est réuni mardi et mercredi. Le CP a également créé un groupe de travail sur le budget et le programme de travail, présidé par Régine Hess (Allemagne), qui s'est réuni du mardi au jeudi, et un groupe de travail sur la gestion des produits chimiques, co-présidé par Vladimir Lenev (Fédération de Russie) et John Roberts (Royaume-Uni), qui s'est réuni également du mardi au jeudi.

LA GOUVERNANCE INTERNATIONALE DE

L'ENVIRONNEMENT: Lundi, dans le CP, le Secrétariat a introduit les documents concernant la GIE (UNEP/GC.26/3, UNEP/GC.26/18, UNEP/GC.26/INF/19, UNEP/GC.26/INF/23 et UNEP/GC.26/L.1). L'Inde a appuyé l'idée d'un renforcement de la GIE par le PNUE et la Suisse a indiqué que le processus de la GIE devrait se poursuivre au sein du PNUE, tandis que la Norvège a déclaré que le processus peut bénéficier d'une institution dotée d'un mandat plus large que celui du PNUE.

Mardi, les délégués ont poursuivi les discussions sur la GIE. Le Japon et le Brésil ont indiqué que le groupe d'experts de haut niveau sur la GIE devrait chercher à recueillir les commentaires des gouvernements. Les Etats-Unis ont fait part de leurs préoccupations à propos des discussions sur l'insuffisance des réformes graduelles et, avec la Fédération de Russie, l'Iran, l'Argentine et l'Egypte, s'est opposé à la création d'une Organisation des Nations Unies pour l'environnement (ONUE). La Colombie, la Serbie, l'Australie et la Belgique, au nom de l'Union européenne, ont soutenu une structure de GIE «très renforcée». Le Sénégal a déclaré qu'un compromis politique est nécessaire pour fournir des propositions concrètes au processus préparatoire de Rio 2012. Le groupe de rédaction sur le projet de décision concernant la GIE (UNEP/GC.26/L.1) s'est réuni toute la journée et en nocturne, pour achever ses travaux mercredi en mi-journée.

Jeudi, le CP a examiné un projet de décision approuvé par le groupe de rédaction (UNEP/GC.26/CW/L.4/Add.1). Cuba a proposé des amendements au texte dont, notamment, le remplacement de «accueille avec satisfaction le» par «prend

note du» document final d'Helsinki-Nairobi. La Hongrie, au nom de l'UE, a expliqué que le texte est le fruit de longues discussions au sein du groupe de rédaction, et qu'il représente un certain nombre de compromis consentis par toutes les parties. Reconnaisant les difficultés et les préoccupations des délégations qui n'ont pas pu participer aux discussions du groupe de rédaction, le Mexique et le Brésil ont également souligné les efforts déployés pour parvenir à un texte de compromis. Le président Bratasida a suggéré de convoquer un groupe informel pour examiner les options offertes, mais Cuba a préféré la négociation du projet de décision au sein du CP. Les discussions ont été suspendues, et après la pause de midi, le CP s'est réuni de nouveau et a approuvé le texte du groupe de rédaction.

Décision finale: S'agissant de la GIE (UNEP/GC.26/L.4/Add.1), le CA:

- accueille avec satisfaction les résultats du groupe consultatif, tels que figurant dans le document final des réunions du groupe consultatif, intitulé «Document de Nairobi-Helsinki»;
- prend note du rapport du directeur exécutif sur la mise en œuvre des changements progressifs identifiés dans l'ensemble d'options et prie le directeur exécutif du CP, en consultation avec le CPR, de présenter un projet de décision pour examen par le CA/FMME à sa 12^e session extraordinaire consacrée aux améliorations graduelles nécessitant une décision du CA, comme indiqué dans ce rapport;
- invite la présidente du CP à transmettre le résultat de Nairobi-Helsinki au Comité préparatoire de la CNUDD à sa deuxième session, et à l'Assemblée Générale de l'ONU, à sa 66^e session;
- invite le Comité préparatoire de la CNUDD à considérer, dans son examen du cadre institutionnel du développement durable, les options offertes pour une réforme institutionnelle plus large, déterminées dans le Document final d'Helsinki-Nairobi à titre de contribution au renforcement du cadre institutionnel du développement durable à travers l'amélioration de la GIE;
- invite également le Comité préparatoire de la CNUDD, à sa deuxième session, à entamer une analyse complète des implications financières, structurelles et juridiques et des avantages comparatifs des options déterminées dans le Document final de Nairobi-Helsinki, en utilisant les compétences disponibles au sein des entités pertinentes des Nations Unies, y compris le PNUE, les parties prenantes et les grands groupes éligibles à la participation au Comité préparatoire;
- demande au Directeur exécutif, en coopération avec d'autres entités intéressées des Nations Unies et au moyen de ressources extrabudgétaires, d'organiser, à New York, des réunions non officielles pour les représentants gouvernementaux sur les résultats de Nairobi-Helsinki, dans le contexte des discussions sur le cadre international pour le développement durable;
- prie également le Directeur exécutif de fournir un rapport sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre de la présente décision au CA/FMME à sa 12^{ème} session extraordinaire, en 2012; et
- décide d'évaluer les progrès accomplis par rapport à la GIE, à la 12^e session extraordinaire du CA/FMME en 2012.

L'ETAT DE L'ENVIRONNEMENT: Les modes de consommation et production durables: Mardi, dans le CP, le Secrétariat a introduit les documents pertinents (UNEP/GC.26/7, UNEP/GC.26/7/Add.1, UNEP/GC.26/INF/16, et UNEP/GC.26/L.1) concernant un projet de décision demandant un mandat pour l'adoption du programme-cadre décennal (PCD) à la 19^{ème} session de la Commission du développement durable (CDD 19). Les Etats-Unis ont apporté leur appui à l'adoption du projet de décision sans amendement. Israël et le Japon ont recommandé au PNUE de continuer à exploiter l'expertise des Etats. Le Panama a indiqué que la référence au renforcement des liens entre les programmes nécessitait un éclaircissement quant à la façon d'y parvenir. Le Nicaragua et les Iles Fidji ont appelé à mettre davantage l'accent sur le transfert de technologie.

Mercredi, le président du CP, Bratasida, a présenté le projet de décision amendé concernant le PCD (UNEP/GC.26/CW/CRP.5). Les délégués se sont accordés sur la nécessité de ne pas préjuger du résultat des futures discussions sur le PCD, mais ont divergé sur les détails qui risquent d'être trop contraignants. Le Panama, le Brésil et la Hongrie, au nom de l'Union européenne, ont accepté un texte de compromis avancé par les États-Unis et soutenu par la Suisse, gardant la référence à des dispositions institutionnelles «appropriées». Les propositions du Brésil et des Etats-Unis stipulant que le cadre soit à la fois «orienté vers l'action», «concis» et «pratiques», ont été acceptées par les délégués. La Suisse a soutenu un texte avancé par la Norvège, faisant référence au PNUE en tant qu'institution chef de file pour le PCD, mais des opinions divergentes ont été exprimées par d'autres.

Au cours d'une séance tenue tard dans la nuit, le CP a examiné et adopté le projet de décision amendé. Le Guatemala, appuyé par la Hongrie, au nom de l'UE, a souligné l'importance de présenter le PCD, pour adoption, à la CDD 19, plutôt que de reporter cette décision à Rio 2012.

Décision finale: Dans sa décision finale (UNEP/GC.26/L.4) concernant le PCD sur la consommation et de production durables, le CA:

- invite le directeur exécutif à élaborer et à renforcer les activités et initiatives existantes du PNUE pour la promotion des modes de consommation et de production durables;
- soutient le développement d'un PCD concis, ambitieux, pratique et orienté vers l'action;
- invite la CDD à finaliser et à adopter le PCD à la CDD 19, et
- reconnaît que le PCD pourrait être un apport important dans le processus préparatoire de Rio 2012.

Dans la décision, le CA demande au directeur exécutif à, entre autres, veiller à ce que le PNUE continue à jouer un rôle actif et co-chef de file dans l'élaboration du PCD, et à proposer de jouer un rôle de premier plan dans sa mise en œuvre.

La situation mondiale de l'environnement: Mardi après-midi, dans sa présentation des documents pertinents (UNEP/GC.26/4, UNEP/GC.26/4/Add.1, UNEP/GC.26/INF/2, UNEP/GC.26/INF/13, UNEP/GC.26/INF/20 et UNEP/GC.26/L.1), le Secrétariat a signalé la création de PNUE-Live, une plate-forme électronique pour l'organisation et l'accès aux données de base nécessaires aux évaluations périodiques. Cuba a demandé la suppression des références à l'Initiative de l'ONU «Delivering as One» et, avec l'Argentine, à la suppression des référence à l'accord de Copenhague sur le changement climatique.

S'agissant de la cinquième édition du Projet sur l'avenir de l'environnement mondial (GEO-5), la Norvège et les Etats-Unis ont présenté leurs observations au sujet de son sous-financement, et la Suisse a appelé à un chapitre consacré à la politique. Le Kenya a demandé une amélioration du renforcement des capacités en matière de génération de données scientifiques pertinentes pour les politiques.

Jeudi, les délégués ont examiné un projet de décision approuvé par le groupe de rédaction sur la situation mondiale de l'environnement (UNEP/GC.26/CW/L.4/Add.2). Le CP a approuvé le projet de décision.

Décision finale: Dans la décision finale (UNEP/GC.26/L.4), le CA invite les gouvernements à promouvoir l'utilisation de l'impact des évaluations environnementales intégrées dans les processus politiques visant à renforcer la base scientifique de la gestion de l'environnement et de la sensibilisation. Le CA invite également le directeur exécutif à promouvoir la cohérence des évaluations à travers l'application de méthodes cohérentes et appropriées pour améliorer leur impact, et à renforcer les capacités des pays.

Au sujet de l'évaluation future des changements environnementaux durant 2012-2013, le CA demande:

- au directeur exécutif de: continuer à mener des évaluations environnementales globales et thématiques exhaustives, intégrées et scientifiquement crédibles sur les changements environnementaux survenus à travers le monde, pour soutenir la prise de décisions; et à engager tous les acteurs pertinents dans la conduite des évaluations environnementales globales et thématiques intégrées; et
- les gouvernements à assurer le suivi des travaux entrepris par l'Evaluation du Millénaire pour les écosystèmes et à fournir des ressources extrabudgétaires pour la coopération technique et le renforcement des capacités pour appuyer les initiatives d'évaluation.

Au sujet du paysage de l'évaluation internationale, le CA demande au directeur exécutif:

- de renforcer l'assistance aux pays en développement; et
- d'engager des discussions avec la division chargée des affaires maritimes et du droit de la mer, au sein du Bureau des affaires juridiques de l'ONU, sur le rôle potentiel du PNUE dans la fourniture d'un appui technique et scientifique au premier cycle du processus régulier de notification et d'évaluation de l'état du milieu marin.

Au sujet de PNUE-Live, le CA appelle:

- le directeur exécutif, à mobiliser des partenariats et des réseaux institutionnels et techniques pour son développement, et à travailler avec les pays et les réseaux régionaux et thématiques pertinents sur un ensemble de données et indicateurs environnementaux prioritaires; et
- les gouvernements, à s'engager dans l'élaboration de la plate-forme pilote de PNUE-Live et des données, informations et indicateurs disponibles relatifs aux questions environnementales prioritaires.

La Plate-forme scientifique et politique intergouvernementale sur la biodiversité et les services écosystémiques:

Mardi, le Secrétariat a introduit les documents UNEP/GC.26/6 et UNEP/GC.26/L.1 sur la PSPIBSE. L'Inde, Israël, la Suisse, la Norvège, le Kenya et les Etats-Unis ont vivement appuyé la création d'une PSPIBSE, et le Japon a

demandé que la première réunion de la plate-forme ait lieu dès que possible. L'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) a fait part de son intérêt à accueillir ou à co-accueillir le secrétariat. L'Égypte et Cuba ont précisé que la résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies n'a pas établi une PSPIBSE et qu'une réunion plénière devrait décider que les «modalités finales de la PSPIBSE» soient approuvées lors de l'Assemblée générale des Nations Unies, cette année.

Jeudi, les délégués ont examiné un projet de décision concernant la PSPIBSE, approuvé par le groupe de rédaction (UNEP/GC.26/CW/L.4). Le Secrétariat a indiqué que le projet de décision sur la PSPIBSE a été révisé à la lumière des erreurs qui se trouvaient dans la première version, le nouveau document étant marqué d'un astérisque. Le CP a approuvé le projet de décision.

Décision finale: Dans sa décision finale (UNEP/GC.26/L.4/Add.1) concernant la PSPIBSE, le Conseil d'administration, entre autres, rappelle ses principales fonctions et responsabilités qui comprennent la promotion de la contribution des milieux scientifiques et autres milieux professionnels internationaux compétents, dans l'acquisition, l'évaluation et l'échange de connaissances et informations au sein du système des Nations Unies. Le CA reconnaît la nécessité de renforcer et d'améliorer l'interface science-politique pour la biodiversité et les services écosystémiques pour le bien-être humain, à travers la création d'une plate-forme scientifique et politique.

Dans les paragraphes opératifs, le CA approuve, entre autres, les résultats de la troisième et dernière réunion intergouvernementale et multipartite spéciale sur la PSPIBSE et décide, sans préjudice aux dispositions institutionnelles finales pour la PSPIBSE, de convoquer, dès que possible, une séance plénière consacrée à la détermination des modalités et des dispositions institutionnelles devant encadrer la plate-forme. Le CA demande au directeur exécutif du PNUE de convoquer cette réunion plénière en 2011, en coopération avec l'UNESCO, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). Le CA invite également le directeur exécutif à soumettre une offre témoignant de l'intérêt du PNUE à accueillir ou à aider le secrétariat de la PSPIBSE.

La Coopération Sud-Sud, les océans, l'état d'avancement des traités relatifs à l'environnement: Mardi après-midi, les délégués ont débattu de ce point (UNEP/GC.26/9, UNEP/GC.26/INF/14, UNEP/GC.26/10, UNEP/GC.26/INF/8 et UNEP/GC.26/L.1). L'Argentine a déclaré que des précautions devaient être prises pour s'assurer que les projets visant à protéger les systèmes côtiers n'auront pas d'impact négatif sur les chaînes alimentaires marines. La Hongrie, au nom de l'UE, a souligné l'importance des politiques fondées sur les écosystèmes.

Mercredi matin, le Secrétariat de la CDB a précisé que la Conférence des Parties de la CDB a accueilli avec satisfaction, mais pas encore adopté, le Plan d'action pluriannuel pour la coopération Sud-Sud dans le domaine de la diversité biologique au service du développement. Dans la soirée, le CP a examiné le projet de décision relatif à la coopération Sud-Sud dans le domaine de la diversité biologique au service du développement (UNEP/GC.26/CW/CRP.3). Le Canada, appuyé par la Hongrie au nom de l'UE, a déclaré que le libellé accueillant la finalisation avec satisfaction le Plan d'action pluriannuel est prématurée, et que les parties devraient plutôt «avoir hâte» de le voir finalisé.

Décisions finales: Au sujet de l'organisation de la troisième réunion intergouvernementale chargée de l'examen du Programme d'action mondial pour la protection du milieu marin des activités terrestres (GPA-IGR3) (UNEP/GC.26/L.4), le CA demande:

- aux gouvernements et aux institutions financières régionales de soutenir les pays en développement à mettre en œuvre des initiatives marines et côtières, et
- au directeur exécutif: de soutenir l'atelier d'experts sur le rôle de la biodiversité et les écosystèmes marins et côtiers dans l'adaptation et l'atténuation des impacts du changement climatique, et d'organiser l'IGR3-GPA.

Au sujet de la promotion de la coopération Sud-Sud dans le domaine de la diversité biologique au service du développement (UNEP/GC.26/L.4), le CA encourage:

- les Etats membres et autres gouvernements, les institutions des Nations Unies et autres à contribuer davantage à l'élaboration du Plan d'action pluriannuel pour la coopération Sud-Sud, et
- le directeur exécutif à présenter à la CA/FMME-27 un rapport sur la contribution du PNUE dans la promotion de la coopération Sud-Sud.

Le Programme Eau du Système mondial de surveillance de l'environnement (GEMS): Mercredi, les Etats-Unis ont

présenté une version modifiée du projet de décision concernant LE GEMS (UNEP/GC.26/L.1), fondée sur des consultations tenues avec le Canada et la Hongrie, au nom de l'UE. Les délégués ont accepté le projet de décision avec des amendements portant, entre autres, sur l'encouragement de la coopération au niveau régional en vue d'améliorer les systèmes de surveillance de l'eau au niveau mondial.

Décision finale: Au sujet du GEMS (UNEP/GC.26/L.4), le CA demande au Directeur exécutif, entre autres:

- de faciliter l'élaboration du GEMS pour s'assurer que le programme fournit, concernant la qualité de l'eau, des données scientifiquement crédibles qui répondent aux besoins de l'ONU, et
- de renforcer les capacités pour améliorer les programmes de surveillance et d'analyse et les activités d'évaluation et de recherche pour la gestion intégrée des ressources hydriques dans les pays en développement.

Le CA demande également aux gouvernements et aux diverses organisations de participer activement au Programme Eau du GEMS, en fournissant des données et informations sur la qualité de l'eau, en apportant un soutien financier et en nature, au programme Eau du GEMS et aux efforts de renforcement des capacités et de transfert de technologie dans les pays en développement.

La Gestion des produits chimiques et des déchets: Lundi, le CP s'est penché sur un certain nombre de documents et de projets de décisions relatifs aux produits chimiques et la gestion des déchets, et a décidé de convoquer un groupe de travail pour les examiner (UNEP/GC.26/5/Rev.1, UNEP/GC.26/5/Rev.1/Add.1, UNEP/GC.26/INF/11, UNEP/GC.26/INF/11/Add.1-5, UNEP/GC.26/INF/12, UNEP/GC.26/8, UNEP/GC.26/11, UNEP/GC.26/11/Add.1, UNEP/GC.26/16 et UNEP/GC.26/L.1). Le Nigéria, au nom du Groupe africain, a examiné un projet de décision sur le plomb et le cadmium (UNEP/GC.26/CW/CRP.2), appelant à des partenariats pour s'assurer de la sensibilisation du public.

Le Secrétariat a présenté cinq projets de décision (UNEP/GC.26/L.1) portant sur: la gestion des produits chimiques, y compris le mercure; la gestion des déchets; un processus de consultation sur les options de financement offertes pour la gestion des produits chimiques et les déchets; le renforcement de la coopération et de la coordination au sein du groupe sur les produits chimiques et les déchets; et le problème des déchets électroniques. Au cours des discussions, la Suisse a souligné l'importance d'obtenir un financement pour la gestion durable des produits chimiques et des déchets. Le Danemark, au nom de l'UE, a souligné que les décisions sur les déchets électroniques doivent être combinées avec celles sur la gestion des déchets.

Mardi après-midi, le groupe de contact sur les produits chimiques et les déchets a présenté au CP un rapport sur les progrès accomplis, signalant qu'un consensus a été atteint sur un projet de décision portant à la fois sur les déchets chimiques et sur les déchets électroniques, ainsi que sur un projet de décision portant sur le plomb et le cadmium.

Mercredi, le président Bratasida a introduit les projets de décisions approuvées par le groupe de travail sur la gestion des produits chimiques (UNEP/GC.26/CW/L.2), concernant le processus de consultation sur les options de financement offertes pour la gestion des produits chimiques et des déchets et sur le renforcement de la coopération et de la coordination au sein du groupe thématique des produits chimiques et des déchets. Les deux projets de décisions ont été approuvés par le CP.

Judi, le président Bratasida a introduit les projets de décisions du groupe de travail sur la gestion des produits chimiques et des déchets (UNEP/GC.26/CW/L.2/Add.1). Le CP a approuvé les projets de décisions, avec des amendements proposés par le Nigéria, au nom du Groupe africain, portant sur les questions de mise en œuvre, y compris des amendements portant sur la création d'une base de connaissances commune consacrée à la gestion des déchets et à l'évaluation de l'état actuel des directives et instruments relatifs à la lutte contre les déchets électroniques dans les pays en développement et dans les pays à économie en transition.

Décisions finales: Le CA a adopté trois décisions sur la gestion des produits chimiques et des déchets. La décision sur la gestion des produits chimiques et des déchets (UNEP/GC.26/L.4/Add.1) a cinq sections portant: sur le plomb et le cadmium, sur le mercure, sur la mise en œuvre de l'ASGIPC, sur la gestion des déchets électriques, y compris les déchets électriques, et sur les dispositions finales.

S'agissant du plomb et du cadmium, le CA, entre autres:

- demande au directeur exécutif de: continuer à promouvoir et à faciliter le travail concernant le Partenariat pour des carburants et des véhicules propres et l'Alliance mondiale pour l'élimination du plomb dans les peintures; de poursuivre les activités sur le plomb et le cadmium; et de lancer un partenariat sur le plomb et le cadmium, en coopération avec les gouvernements, les organisations intergouvernementales (OIG) et les ONG; et
- encourage la prise, par les gouvernements et les entités privées, de mesures pour la promotion de la gestion écologiquement rationnelle des produits, des déchets et des sites contaminés, contenant du plomb et du cadmium.

Au sujet du mercure, le CA réaffirme le mandat du Comité de négociation intergouvernemental, consistant à élaborer un instrument international juridiquement contraignant sur le mercure et, entre autres:

- encourage les gouvernements et d'autres à continuer à soutenir et à contribuer au Partenariat mondial contre le mercure; et
- demande au directeur exécutif de prendre, dans le cadre du Partenariat mondial contre le mercure, des mesures pour renforcer les capacités des pays en développement et des pays à économie en transition dans le domaine des inventaires nationaux consacrés au mercure.

Au sujet de la mise en œuvre de l'ASGIPC, le CA:

- accueille avec satisfaction les résultats de la deuxième session de la Conférence internationale sur la gestion des produits chimiques (ICCM-2), les progrès accomplis dans la mise en œuvre de l'ASGIPC et les efforts visant à renforcer l'engagement du secteur de la santé dans la mise en œuvre de l'Approche stratégique;
- encourage le PNUE à poursuivre la mise en œuvre de l'Approche stratégique; et
- encourage les gouvernements, les OIG, les ONG et d'autres à contribuer financièrement et en nature à la mise en œuvre de l'Approche stratégique, y compris à l'appui du Programme de démarrage rapide et du secrétariat de l'Approche stratégique.

Au sujet de la gestion des déchets, y compris la gestion des déchets électriques et électroniques, le CA demande au directeur exécutif, entre autres choses:

- de fournir, aux pays en développement et aux pays à économie en transition, une assistance supplémentaire pour la mise en place et le renforcement de la mise en œuvre d'une approche de gestion intégrée des déchets; et
- de fournir un renforcement des capacités plus intensif et des projets de démonstration visant à optimiser la prévention des déchets, le recyclage et la valorisation des déchets et l'utilisation efficace des ressources et des matériaux au niveau local.

Le CA invite également, entre autres, les gouvernements à considérer la prévention des déchets et l'amélioration de la gestion des déchets, y compris les déchets électroniques, comme étant des objectifs centraux, lors de l'adoption et de l'élaboration des stratégies nationales de développement durable.

Dans les dispositions finales, le CA demande au directeur exécutif de présenter des rapports sur l'état d'avancement de la mise en application de la décision, à la CA/FMME-27 et, sur l'état d'avancement de la mise en application de l'Approche stratégique, à la 12^{ème} session extraordinaire du CA/FMME (SECA/FMME-12), et de soumettre des éléments sur la gestion des produits chimiques et des déchets dans le cadre de la contribution du PNUE au Comité préparatoire de Rio 2012.

Dans la décision concernant le renforcement de la coopération et de la coordination au sein du groupe chargé du thème des produits chimiques et des déchets (UNEP/GC.26/L.4), le CA, entre autres:

- souligne la nécessité d'une approche de gestion des produits chimiques et des déchets qui réponde aux enjeux et défis nouveaux et émergents, d'une manière efficace, efficiente, cohérente et coordonnée;

- prie le directeur exécutif de collaborer avec les secrétariats des Conventions de Bâle, de Rotterdam et de Stockholm et de l'ASGIPC et autres parties prenantes, dans les efforts visant à renforcer la coopération et la coordination dans le domaine de la gestion des produits chimiques et des déchets;
- invite les pays qui n'ont pas ratifié les AME sur les produits chimiques et les déchets, à le faire à titre de contribution au renforcement de la coopération et de la coordination au sein du groupe thématique des produits chimiques et des déchets; et
- prie le directeur exécutif de faciliter et d'appuyer le processus consultatif global à l'initiative des pays, sur les défis posés et les opportunités offertes au renforcement de la coopération et de la coordination à long terme dans le domaine de la gestion des produits chimiques et des déchets.

Dans la décision concernant le processus consultatif sur les options de financement offertes pour la gestion des produits chimiques et des déchets (UNEP/GC.26/L.4), le CA rappelle la nécessité d'efforts accrus pour l'amélioration de la priorité politique accordée à la gestion rationnelle des produits chimiques et des déchets, et le besoin accru d'un financement durable, prévisible, adéquat et accessible pour la gestion des produits chimiques et des déchets. Le CA reconnaît, entre autres, les progrès réalisés et le travail accompli par le PNUE par rapport au processus consultatif, et demande au PNUE de continuer à soutenir le processus.

BUDGET ET PROGRAMME DE TRAVAIL: Mardi, dans le CP, le Secrétariat a présenté les budget et programme de travail pour 2012-2013, le Fonds pour l'environnement et diverses questions administratives et budgétaires (UNEP/GC.26/13, UNEP/GC.26/13/Add.1, UNEP/GC.26/14/Rev.2, UNEP/GC.26/INF/6, UNEP/GC.26/INF/6/Add.1, UNEP/GC.26/INF/7, UNEP/GC.26/INF/21/Rev.1 et UNEP/GC.26/L.1), mettant en exergue les dispositions encadrant les six domaines d'intervention prioritaires thématiques du PNUE et les démarches entreprises pour la mise en œuvre des mesures d'efficacité, y compris la réduction opérée dans le budget des déplacements, et le retardement des recrutements destinés à pourvoir aux postes vacants.

Les Etats-Unis et le Japon ont demandé au PNUE d'ajuster son programme de travail en cas de déficits budgétaires, tandis que la Suisse a appelé les Etats tombés en dessous du barème convenu, à accroître leurs contributions.

Mercredi, le président du CP, Bratasida, a présenté deux projets de décisions approuvés par le groupe de travail, (UNEP/GC.26/CW/L.3).

Décision finale: Dans la décision sur le budget et le programme de travail biennal pour 2012-2013 (UNEP/GC.26/L.4), le CA a approuvé les appropriations retenues pour le Fonds pour l'environnement à hauteur de 190 962 millions de dollars, répartis entre six programmes: le changement climatique; les catastrophes et les conflits; la gestion des écosystèmes; la gouvernance de l'environnement; les substances nocives et les déchets dangereux; et l'utilisation efficace des ressources et les modes de consommation et de production durables.

La CA a demandé, entre autres:

- l'allocation d'un maximum de 122 310 millions de dollars aux dépenses impliquées et l'augmentation des allocations provenant des ressources du Fonds pour l'environnement réservées aux dépenses impliquées;

- la poursuite du passage de la fourniture de contributions à la réalisation de résultats, et la fusion des rapports concernant les progrès accomplis sur les questions administratives et budgétaires avec les rapports sur les accomplissements du programme;
- l'examen des besoins et des potentialités des bureaux régionaux du PNUE en matière d'intégration de leurs priorités environnementales et de maintien de la présence du PNUE aux niveaux national et régional;
- l'élaboration d'une stratégie à moyen terme pour la période 2014-2017.

Dans la décision sur la gestion du fonds d'affectation spéciale et des contributions affectées (UNEP/GC.26/L.4), le CA a fait état et a approuvé la création d'un nouveaux fonds d'affectation spéciale pour la coopération technique, de fonds généraux ainsi que de nouveaux fonds fiduciaires pour l'appui des programmes, conventions, protocoles et fonds spéciaux régionaux des océans.

COORDINATION ET COOPERATION AU SEIN DU SYSTÈME DES NATIONS UNIES SUR LES QUESTIONS DE L'ENVIRONNEMENT: Mardi, le Secrétariat a présenté des documents portant sur: la coordination et la coopération au sein du système des Nations Unies sur les questions environnementales relatives aux instruments du FEM; la mise en œuvre des protocoles d'accord conclus entre le PNUE et le PNUD et entre le PNUE et d'autres institutions des Nations Unies; le rapport conjoint élaboré avec ONU-HABITAT et le Corps commun d'inspection (CCI) sur le profil environnemental des institutions des Nations Unies et de leurs politiques et pratiques internes de gestion environnementale (UNEP/GC.26/12, UNEP/GC.26/INF/15, UNEP/GC.26/15, UNEP/GC.26/INF/9, UNEP/GC.26/INF/9/Add.1, UNEP/GC.26/INF/10, UNEP/GC.26/INF/22 et UNEP/GC.26/L.1).

Le Japon a demandé que le rapport du CCI soit partagé avec des organismes extérieurs aux Nations Unies. Mercredi, la Norvège a mis en relief l'Initiative pauvreté-environnement réalisée conjointement par le PNUE et le PNUD, en tant que modèle de collaboration entre les institutions des Nations Unies.

Décision finale: Dans sa décision (UNEP/GC.26/L.4), le CA a amendé les dispositions relatives au FEM, à la lueur du rapport du directeur exécutif (UNEP/GC.26/12) et des pièces justificatives (UNEP/GC.26/INF/15), de manière à ce qu'il puisse servir de mécanisme financier pour la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification et à permettre la nomination d'un président directeur général du FEM pour un mandat de quatre ans, avec possibilité de réélection pour un autre mandat de quatre ans.

COORDINATION ET COOPERATION AVEC LES GRANDS GROUPES: Mercredi, dans le CP, le Secrétariat a briefé les délégués sur la coordination et la coopération avec les grands groupes et les parties prenantes (UNEP/GC.26/INF/5 et UNEP/GC.26/INF/19). Dans le document sur les déclarations et recommandations des grands groupes et des parties prenantes au CA/FMME (UNEP/GC.26/INF/5), les grands groupes et les parties prenantes d'Afrique, d'Europe, d'Amérique du Nord, d'Asie-Pacifique, d'Asie occidentale et d'Amérique latine et Caraïbes ont fourni leurs observations et commentaires sur des sujets tels que la GIE, l'économie verte, les modes de consommation et de production durables et les préparatifs de Rio 2012. Dans le document consacré aux contributions des grands

groupes et des parties prenantes sur la GIE (UNEP/GC.26/INF/19), le groupe consultatif de la société civile sur la GIE a présenté des observations et commentaires sur: la reconsidération et le renforcement du multilatéralisme; la nécessité à la fois d'un programme fort pour l'environnement et d'une intégration de l'environnement dans tous les autres programmes; l'importance d'une GIE renforcée pour les pays en développement; et la combinaison d'une réforme à la fois progressive et fondamentale dans un plan de changement structurel systématique.

RENFORCEMENT DE LA COOPÉRATION INTERNATIONALE DANS LE DOMAINE DE LA REACTIVITE A LA CRISE ENVIRONNEMENTALE:

Lundi et mercredi, la Suisse a présenté les projets d'une décision concernant la réactivité à l'urgence environnementale (UNEP/GC.26/L.1 et UNEP/GC.26/L.2).

Mercredi, dans le CP, l'Indonésie a demandé l'ajout d'un libellé appelant à s'assurer du respect de la souveraineté nationale et de l'intégrité territoriale, et les Etats-Unis ont proposé d'insérer une référence à la «préparation» aux interventions d'urgence. Le Brésil et Cuba ont fait objection à l'insertion d'une référence à la récupération post-crise, à la reconstruction et à la consolidation de la paix dans le cadre de la réactivité aux situations d'urgence environnementale, en raison de sensibilités liées à la sécurité. Les Etats-Unis, le Guatemala et la Hongrie, au nom de l'UE, ont souligné les liens entre l'action humanitaire et la récupération et la reconstruction post-crise, mais a accepté la suppression de la référence.

Décision finale: Dans sa décision (UNEP/GC.26/L.4), le CA demande au PNUE:

- de travailler avec le Bureau de la coordination des affaires humanitaires pour identifier les rôles, responsabilités et divisions de travail actuels entre les organisations internationales impliquées dans la réactivité aux situations d'urgence environnementale, et de surveiller et d'évaluer les risques potentiels de catastrophes naturelles et anthropiques;
- de renforcer, à travers les sous-programmes du PNUE relatifs aux catastrophes et aux conflits, les mécanismes de réactivité onusiens, pour la coordination et la mobilisation de l'aide internationale pour les risques et les impacts environnementaux découlant des catastrophes naturelles et anthropiques; et
- de promouvoir l'intégration de l'environnement dans la planification des interventions humanitaires.

ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT: Mercredi après-midi, les délégués ont examiné ce thème (UNEP/GC.26/6, UNEP/GC.26/11, UNEP/GC.26/11/Add.1 et UNEP/GC.26/16).

Décision finale: Au sujet du renforcement de la coordination au sein du système des Nations Unies (UNEP/GC.26/L.4 decision 4), le CA demande au Groupe sur la gestion de l'environnement de promouvoir la cohérence dans la programmation des activités environnementales au sein du système des Nations Unies, et de continuer à soutenir la mise en œuvre de la Stratégie climatiquement neutre des Nations Unies et de faire progresser la durabilité des politiques et des pratiques et opérations de gestion dans le système des Nations Unies.

SUIVI ET MISE EN ŒUVRE DES RESULTATS DES SOMMETS ET GRANDES REUNIONS INTERGOUVERNEMENTALES DE L'ONU: Mercredi après-midi, le Secrétariat a briefé les délégués sur les résultats

des sommets des Nations Unies, y compris les décisions du CA (UNEP/GC.26/7, UNEP/GC.26/7/Add.1, UNEP/GC.26/INF/16, UNEP/GC.26/12, UNEP/GC.26/INF/15, UNEP/GC.26/INF/3 et UNEP/GC.26/INF/4), mettant en exergue les résolutions de l'Assemblée générale de l'ONU dans lesquelles les gouvernements ont demandé au PNUE «d'opérationnaliser pleinement» la PSPIBSE et de convoquer une réunion consacrée à la détermination des dispositions institutionnelles et modalités de la PSPIBSE, d'apporter une contribution à Rio 2012 et de coordonner les activités des Nations Unies pour la Décennie de la biodiversité.

ORDRES DU JOUR PROVISOIRES, DATES ET LIEUX: Jeudi, dans le CP, les délégués ont approuvé le projet de décision concernant les ordres du jour provisoires et les dates et lieux de la SECA/FMME-12 et de la CA/FMME-27 (UNEP/GC.26/CW/CRP. 6).

Décision finale: Dans la décision (UNEP/GC.26/L.1), le CA décide de tenir la SECA/FMME-12, du 20 au 22 février 2012 dans un lieu qui sera déterminé ultérieurement, et la CA/FMME-27, du 18 au 22 février 2013, à Nairobi.

DECISION D'ENSEMBLE SUR LES RAPPORTS PRESENTES PAR LE DIRECTEUR EXECUTIF: Jeudi, le Secrétariat a introduit les projets de décisions approuvés par le CP (UNEP/GC.26/L.4). Les Etats-Unis ont signalé que l'adoption de la décision d'ensemble sur les rapports du directeur exécutif n'est pas nécessaire.

Décision finale: Dans la décision (UNEP/GC.26/L.1), le CA demande au directeur exécutif de continuer à renforcer la gestion axée sur les résultats, au sein du PNUE et, si possible, de fournir un compte rendu des activités pertinentes dans le rapport devant être soumis au CA, sur la mise en œuvre des programmes de travail et budgets.

QUESTIONS DIVERSES

RAPPORT DU CP: Jeudi, en séance plénière, le Rapporteur du CP, István Teplan (Hongrie), a présenté le rapport préliminaire du CP (UNEP/GC.26/CW/L.1, UNEP/GC.26/CW/L.1/Add.1 et UNEP/GC.26/CW/L.1/Add.2). Le Japon, la Hongrie, au nom de l'UE, et le Nigeria, au nom du Groupe africain, ont proposé des amendements et insertions au rapport. Dans ses commentaires sur les chapitres incomplets, le délégué des Etats-Unis a déclaré que les délégations n'auraient pas assez de temps pour examiner les documents avant la séance plénière, et a proposé que le rapport préliminaire soit transmis au CPR pour examen et approbation finale.

PLENIERE DE CLOTURE

La plénière de clôture s'est réunie vendredi à 17h30. Le Brésil a souligné que les trois piliers du développement durable ne peuvent pas être considérés isolément et que l'environnement et le développement durable sont étroitement liés. La représentante a souligné que l'économie verte constitue un moyen de parvenir au développement durable. La Hongrie, au nom de l'UE, a déclaré que la CA-26/FMME a été un succès, faisant état du grand nombre de décisions utiles, de sa contribution à l'ordre du jour de Rio 2012 et de la reconnaissance de l'équilibre de ses décisions opérationnelles et débats politiques. Le délégué a souligné également que le renforcement du PNUE peut contribuer à atteindre l'objectif consistant à renforcer le pilier environnemental du développement durable.

La Jamaïque et la Barbade ont déclaré que les discussions sur l'économie verte et la GIE ont été très instructives et se sont félicitées du rôle du PNUE dans la catalyse des discussions. Le Mexique a reconnu les étapes franchies dans les discussions sur les produits chimiques et sur la PSPIBSE. La Fédération de Russie a souligné qu'indépendamment des différentes positions sur la GIE et sur l'économie verte, la réunion a réussi à fournir des orientations pour Rio 2012. Le délégué des Etats-Unis a fait part de sa satisfaction quant au consensus atteint sur une série de questions importantes. Il a indiqué que les Etats-Unis soutiendront la PSPIBSE et s'est félicité de "l'esprit positif" concernant la GIE.

L'Inde a mis en garde que l'économie verte doit tenir compte des réalités de la pauvreté et, au sujet de la GIE, a déclaré qu'un ré-engineering drastique de l'appareil disponible serait contreproductif, et qu'une approche progressive serait plus constructive. La Suisse a annoncé sa contribution de 300.000 dollars au Fonds d'affectation spéciale pour les situations d'urgence environnementale, notant que la prévention des risques de catastrophe est cruciale pour la protection des progrès accomplis vers les Objectifs du millénaire pour le développement.

La Colombie a déclaré que Rio 2012 devrait aller "au-delà d'une simple déclaration de politique générale" et qu'elle devrait arriver à des mandats réels. Le délégué des Iles Salomon, se référant aux préoccupations concernant l'écosystème marin, a appelé les délégués à "maintenir l'économie verte bleue."

Dans leurs conclusions, le président du CP, Aguilar Rivero, et le directeur exécutif du PNUE, Steiner, ont félicité les délégués pour leur participation active et leur "esprit immensément constructif" et pour le déplacement du développement durable vers un avenir plus vert. La réunion a été close à 18h44.

BREVE ANALYSE DE LA CA-26/FMME

La 26^e session du Conseil d'administration/Forum ministériel mondial sur l'environnement (CA-26/FMME) s'est déroulée dans un contexte morose – des moyens financiers serrés, suite de la crise financière mondiale, une série de catastrophes naturelles et des bouleversements politiques dans certaines régions donnant lieu à une hausse du prix du pétrole – mais les délégués sont arrivés à Nairobi prêts à fixer toute leur attention sur ce que beaucoup estimaient être une réunion préparatoire supplémentaire de la Conférence des Nations Unies pour le développement durable (Rio 2012). Pour beaucoup, cette session a été l'occasion de confirmer les capacités du PNUE et de consolider son rôle vital dans le développement durable.

La CA-26/FMME était une session de quatre jours seulement, mais son impact sera probablement ressenti dans l'ensemble du système des Nations Unies dans les mois à venir. Les gouvernements y ont réussi à négocier un certain nombre de décisions qui étaient en attente depuis longtemps et dont beaucoup portent directement sur les préparatifs de Rio 2012. Les délégués y ont également approuvé un nouveau budget et programme de travail pour la biennale 2012-2013. Ils y ont convenu d'élaborer les dispositions institutionnelles nécessaires à la révolutionnaire plate-forme scientifique et politique intergouvernementale sur la biodiversité et les services écosystémiques (PSPIBSE), avec l'espoir de voir le PNUE en accueillir le secrétariat. Les ministres y ont aussi donné le

feu vert à la poursuite des travaux pionniers entrepris par le PNUE sur les évaluations environnementales. Les décisions prises sur la gestion des produits chimiques et des déchets et sur les modes de consommation et de production durables, entre autres, vont propulser le travail du PNUE dans ces domaines. Les délégués ont exprimé des opinions mitigées sur la mode «sans papier» destinée à faire des économies de déchets mais étaient satisfaits de la bonne organisation de la réunion du Conseil d'administration même si certains ont suggéré que la session était débordée de «consultations ministérielles» qui ont pris beaucoup du temps qui aurait pu servir à la négociation de décisions concrètes. Nous retiendrons que la plupart des participants conviennent que le résultat final est robuste.

Nombre de discussions entamées au Conseil d'administration seront reprises au PrepCom de Rio 2012, à New York, au mois de mars, et beaucoup estiment que les résultats de la CA-26/FMME y exerceront un impact et que le rôle du PNUE y sera crucial. Cette brève analyse examine l'importance de la CA-26/FMME à partir de ce point de vue.

L'ECONOMIE VERTE

Bien que n'ayant pas été destinée à faire l'objet d'une décision particulière de la CA-26/FMME, l'économie verte y a figuré en tant que thème très important des discussions ministérielles. En fait, elle est devenue une partie importante de l'équilibre établi entre les décisions opérationnelles et les discussions politiques. L'idée de l'économie verte bénéficie désormais d'un soutien quasi-universel, et a été abondamment éclaircie dans le nouveau *Rapport du PNUE sur l'Economie Verte* et dans les interventions passionnées du directeur exécutif du PNUE, Achim Steiner, et du Secrétaire général de Rio 2012, Sha Zukang. De nombreux délégués ont mis en garde contre la considération de l'économie verte comme étant «un sinistre complot» contre les pays en développement, et ont insisté sur le fait qu'il s'agit là d'un outil servant à accélérer le développement durable, l'éradication de la pauvreté et la réalisation de la sécurité alimentaire. Ils ont encouragé la conduite d'une révision radicale et un passage de l'actuelle mauvaise répartition des ressources à un investissement dans le capital naturel. Plusieurs ministres ont souligné que l'économie verte apportera de l'équilibre et une meilleure cohérence aux trois piliers du développement durable.

Les débats ont montré, toutefois, que des doutes et des questions persistent, notamment dans les rangs des pays en développement. Ces préoccupations persistantes portent sur la définition du concept lui-même, sur ses avantages, ses conséquences sociales éventuelles, comme les pertes d'emplois, le risque de «protectionnisme vert» et, plus important encore, sur la nécessité de déterminer les sources de financement des investissements verts, sur le renforcement des capacités et sur le transfert de technologie. Aux yeux de nombreux participants, le plus grand défi réside dans le passage d'un «débat philosophique» sur les avantages de l'économie verte à un débat sur l'application sur le terrain aux niveaux national et régional.

LA GOUVERNANCE INTERNATIONALE DE L'ENVIRONNEMENT

Comme prévu, la gouvernance internationale de l'environnement (GIE), deuxième thème important du Conseil d'administration, qui est étroitement liée à l'ordre du jour de Rio 2012, est restée un sujet controversé. Les discussions sur la

forme que devrait revêtir le nouvel organe intergouvernemental pour l'environnement continuent d'être fortement politisées et le sujet a été débattu avec des arguments de poids et ingénieux avancés par les deux bords de la ligne de démarcation. Un délégué frustré a estimé que le débat était «tellement polarisé sur la question de la forme» qu'on a perdu la possibilité de procéder à une analyse sérieuse de la fonction réelle de la future organisation.

L'UE, la Suisse et plusieurs autres ont essayé de faire avancer la proposition d'une nouvelle institution de l'environnement forte et indépendante, fondée sur le PNUE. Leurs délégués ont évoqué la prolifération des accords multilatéraux et des processus de négociation sur l'environnement et la nécessité de créer des synergies et une plus grande responsabilisation. Certains ont même suggéré que le développement durable serait impossible sans une refonte complète de l'architecture de la gouvernance environnementale.

Cette thèse a rencontré l'opposition du trio traditionnel –Les Etats-Unis, la Chine et la Russie- soutenu par certains grands pays en développement, dont l'Inde et l'Argentine. Ils ont fait valoir qu'un organisme centralisé serait trop lourd et peu souple et amoindrirait les obligations des pays relevant de traités spécifiques. En effet, comme l'ont indiqué certains participants, le PNUE est déjà en train de renforcer son rôle international sans aucun changement radical dans sa structure.

La CA-26/FMME n'a pas réussi à dissiper ces divergences d'opinion et des doutes et soupçons persistent. Certains délégués ont estimé que le refus d'ériger de nouvelles structures mondiales de l'environnement et du développement durable réside dans la crainte d'affaiblir la structure actuelle de l'ONU et du statut privilégié de certains. D'autres se sont interrogés sur la signification du terme «renforcement» du PNUE: un mandat plus vaste?, davantage de financement?» Pourquoi une organisation mondiale de l'environnement produirait-elle tout à coup de l'argent neuf?» s'est demandé un délégué exaspéré. Un autre s'est demandé sérieusement si, dans le cadre du renforcement du PNUE, la proposition d'inviter tous les Etats membres de l'ONU à devenir membres du Conseil d'administration était un choix judicieux, étant donné les frais nécessaires et la tendance, dans les négociations multilatérales, à prendre des décisions dans les instances restreintes.

A la fin de la session, le «opposants» ont semblé être heureux de voir qu'ils ont réussi à bloquer les formulations «radicales» qui figuraient dans la décision concernant la GIE, comme la référence directe à l'option d'une nouvelle organisation pour l'environnement. Mais les «partisans» étaient convaincus que ce sont eux qui ont réussi, parce que la question est maintenue à l'ordre du jour. Au moins pour le moment, elle ne fera pas la navette entre le PNUE et l'Assemblée générale, comme elle l'a été pendant plus d'une décennie. A la place et lieu de cela, dans sa décision concernant la GIE, le CA a demandé au Comité préparatoire de Rio 2012 d'entreprendre une analyse approfondie de toutes les implications des différentes options de réforme issues du groupe consultatif de Nairobi-Helsinki.

Certes, il s'agit là d'un résultat peu concluant. Il n'y a aucune garantie que ces vieilles divergences seront effacées par la conférence de Rio de 2012. Comme un délégué l'a fait observer, il est difficile d'imaginer que l'Union européenne, en particulier l'Allemagne et la France, puissent accepter des changements

supplémentaires dans l'architecture du secteur environnemental et renoncer à la possibilité d'une mise à niveau du PNUE. Certains croient que, pour la réalisation d'un quelconque progrès, des efforts supplémentaires, de haut niveau, à l'extérieur du processus des Nations Unies seront nécessaires dans les prochains mois. Que le problème soit résolu avant la conférence ou qu'on aboutisse à une autre impasse, une chose est certaine la question de la GIE est maintenant inscrite à l'ordre du jour de Rio 2012.

PAS UNE VISITE ECLAIR

Tout le monde était d'accord pour dire que la CA-26/FMME a été une étape importante sur la route de Rio. Au moment où les délégués quittaient Gigiri, jeudi soir, nombre d'entre eux ont fait remarquer que, dans la perspective de 2012, la CA-26/FMME a donné aux gouvernements et aux ministres de nombreuses occasions de comparer leurs notes et de solidifier les domaines de compromis potentiels sur les deux points inscrits à l'ordre du jour de Rio – l'économie verte dans le contexte du développement durable et l'éradication de la pauvreté, et le cadre institutionnel du développement durable. Le rôle du PNUE dans la tentative d'intégrer les diverses contributions de la famille onusienne et des parties prenantes continuera d'influer sur le processus préparatoire de Rio.

Bien que le futur résultat de Rio soit encore flou et incertain, les échanges de couloir sur certaines propositions du PNUE ont laissé penser que les délégués pourraient être en mesure de soutenir leur intégration dans le résultat final, y compris la poursuite de l'élaboration de l'Approche stratégique de la gestion internationale des produits, un réseau mondial de l'information, la mise en place d'un réseau d'information mondiale, une convention, comme celle d'Aarhus, sur l'accès aux données, aux processus décisionnels et la justice relatifs à l'environnement, et la mise en place d'une organisation chargée des modes de consommation et de production durables.

Toutefois, comme l'a souligné un participant, Rio 2012 embrasse le paysage majestueux du développement durable, tandis que la compétence du PNUE reste l'environnement et que le processus préparatoire est coordonné à partir de New York et non à partir de Nairobi et implique de nombreuses institutions des Nations Unies. Néanmoins, les discussions politiques du CA/FMME, en particulier sur l'économie verte, peuvent servir à un rapprochement des piliers économique et environnemental du développement durable, et ont témoigné de l'engagement du PNUE et du fait que son rôle peut aider à l'intégration des trois piliers, environnemental, économique et social, du développement durable. La mission du PNUE dans les mois à venir consistera à édifier sur le consensus élaboré à la CA-26/FMME et à solidifier son influence sur le résultat à Rio 2012.

RÉUNIONS A VENIR

Réunion préparatoire intergouvernementale de la CDD 19: Cette réunion préparera la session de l'année de politique de la Commission du développement durable, qui négociera les options stratégiques liées au groupe thématique des cycles 18 et 19 de la CDD: transport, produits chimiques, gestion des déchets, exploitation minière et Cadre décennal des programmes des modes de consommation et production durables. **dates:** du 28 février au 4 mars 2011 **lieu:** Siège de l'ONU, à New York

contact: UN Division du développement durable **téléphone:** +1-212-963-8102 **fax:** +1-212-963-4260 **email:** dsd@un.org
www: http://www.un.org/esa/dsd/csd/csd_csd19_ipm.shtml

PrepCom II de la CDD: Cette réunion se tiendra dans le cadre des préparatifs de la CDD. **dates:** 7-8 mars 2011 **lieu:** Siège de l'ONU, New York **contact:** UNCS D Secretariat **téléphone:** +1-212-963-1267 **email:** uncsd2012@un.org **www:** <http://www.uncsd2012.org>

Forum du FIC pour le partenariat: Le Forum du Fonds d'investissement climatique (FIC) pour le partenariat discutera de la FIC, une paire d'instruments de financement visant à soutenir un développement à faibles émissions de carbone et résistant au changement climatique, à travers le financement amélioré par l'intermédiaire des principales banques de développement. **dates:** 14-18 mars 2011 **lieu:** Tunis, Tunisie **contact:** CIF Administration Unit **téléphone:** +1-202-458-1801 **email:** CIFAdminUnit@worldbank.org **www:** http://www.climateinvestmentfunds.org/cif/partnership_forum_2011_home

4^e OD DU TIRPG: La quatrième session de l'Organe directeur du Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture se penchera, entre autres, sur le respect des obligations, les questions de mise en œuvre concernant le Traité du Système multilatéral et les règles de gestion financière en suspens. **dates:** 14-18 mars 2011 **lieu:** Bali, Indonésie **téléphone:** +39-06-570-53441 **fax:** +39-06-570-56347 **email:** pgrfa-treaty@fao.org **www:** <http://www.planttreaty.org/>

Huitième session du Comité sur l'application et le respect de la Convention de Bâle: Cette réunion se penchera sur les questions d'application et de respect des dispositions de la Convention de Bâle. **dates:** 21-23 mars 2011 **lieu:** Genève, Suisse **contact:** Secretariat of the Basel Convention **téléphone:** +41-22-917-8218 **fax:** +41-22-797-3454 **email:** sbc@unep.org **www:** <http://www.basel.int/meetings/meetings.html>

Neuvième Conférence des Parties à la Convention d'Abidjan: La Convention sur la coopération pour la protection et le développement de l'environnement marin et côtier de la Région Ouest et Centrafricaine (Convention d'Abidjan) tiendra sa neuvième Conférence des Parties pour débattre et prendre des décisions sur les questions relatives à l'utilisation rationnelle des ressources marines et côtières de la Mauritanie à l'Afrique du Sud. **dates:** 28 mars – 1er avril 2011 **lieu:** Accra, Ghana **contact:** Abou Bamba, Regional Coordinator, Abidjan Convention Secretariat **téléphone:** +225-02-718-781 **www:** http://www.unep.org/AbidjanConvention/Meetings_and_Events/COP9/index.asp

Septième Réunion du Comité chargé de l'examen des produits chimiques de la Convention de Rotterdam: Cette réunion passera en revue les produits chimiques à inscrire dans le cadre de la Convention de Rotterdam. **dates:** 28 mars – 1er avril 2011 **lieu:** Rome, Italie **contact:** Rotterdam Convention Secretariat **téléphone:** +41-22-917-8296 **fax:** +41-22-917-8082 **email:** pic@pic.int **www:** <http://www.pic.int/>

Atelier international sur les substances dangereuses dans le cycle de vie des produits électroniques et électriques: Organisé conjointement par les secrétariats des conventions de Bâle, de l'ONUDI et de la Convention de Stockholm, cet atelier international abordera la question du sort et de la gestion rationnelle des produits chimiques au cours du cycle de vie des

équipements et produits électriques et électroniques le long de la chaîne d'approvisionnement. **dates:** 29-31 mars 2011 **lieu:** Vienne, Autriche **contact:** Secretariat of the Basel Convention **téléphone:** +41-22-917-8218 **fax:** +41-22-797-3454 **email:** sbc@unep.org **www:** <http://www.basel.int/meetings/wrks-eew-unido/index.html>

Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques - Bangkok: Ces réunions sont le premier cycle officiel de négociations sur le changement climatique en 2011 et comprennent: la 16^e session du Groupe de travail spécial des nouveaux engagements des Parties visées à l'Annexe I du Protocole de Kyoto (AWG-KP 16); la 14^e session du Groupe de travail spécial sur l'action concertée à long terme au titre de la Convention (AWG-LCA 14); et des ateliers au titre des accords de Cancun et autres décisions, selon ce qu'il convient. **dates:** 3-8 avril 2011 **lieu:** Bangkok, Thaïlande **contact:** UNFCCC Secretariat **téléphone:** 49-228-815-1000 **fax:** 49-228-815-1999 **email:** secretariat@unfccc.int **www:** http://unfccc.int/meetings/intersessional/bangkok_11/items/5887.php

1^{ère} Assemblée de l'IRENA: Au cours de la première assemblée de l'Agence internationale de l'énergie renouvelable, les organes statutaires remplaceront le comité préparatoire et les Etats membres travailleront à la détermination de leurs stratégies en matière d'énergie renouvelable. La réunion sera précédée par une réunion d'une journée du Comité préparatoire, le 3 avril. **dates:** 4-5 avril 2011 **lieu:** Abu Dhabi, Emirats arabes unis **contact:** IRENA Interim Headquarters **téléphone:** +971-241-79062 **email:** <http://www.irena.org/contact/index.aspx?mnu=cont> **www:** <http://www.irena.org/>

IV Comité préparatoire sur les PMA: Cette réunion est la deuxième session du Comité préparatoire intergouvernemental de la quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés (PMA IV). **dates:** 4-8 avril 2011 **lieu:** Siège de l'ONU, New York **contact:** Margherita Musollino-Berg, OHRLLS **téléphone:** +1-212-963-4844 **email:** musollino@un.org **www:** <http://www.un.org/wcm/content/site/ldc/home>

Quatrième réunion régionale africaine sur l'Approche stratégique de la gestion internationale des produits chimiques (ASGIPC) et atelier de l'UNITAR et de l'OCDE sur la nanotechnologie et les nanomatériaux manufacturés: Le secrétariat de l'ASGIPC, en collaboration avec l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR) et l'Organisation pour la coopération et le développement économiques (OCDE), organise une réunion régionale africaine sur l'Approche stratégique et un atelier de l'UNITAR et de l'OCDE sur la nanotechnologie et les nanomatériaux. **dates:** 5-8 avril 2011 **lieu:** Nairobi, Kenya **contact:** Mohammed Omotola, SAICM Secretariat **téléphone:** +41-22-917-8334 **fax:** +41-22-797-3460 **email:** muhammed.omotola@unep.org **www:** <http://www.saicm.org>

Dix-neuvième Réunion des Comité des plantes: Le Comité des plantes de la CITES se réunira pour examiner, entre autres, le commerce non préjudiciable, les questions des bois et espèces végétales inscrites aux annexes de la CITES. **dates:** 18-21 avril 2011 **lieu:** Genève, Suisse **contact:** CITES Secretariat **téléphone:** +41-22-917-81-39/40 **fax:** +41-22-797-3417 **email:** info@cites.org **www:** <http://www.cites.org/eng/com/PC/index.shtml>

CDD 19: Cette session de l'année du cycle de politique de la CDD négociera des options de politiques liées à l'ensemble thématique des cycles 18 et 19 de la CDD: transport, produits chimiques, gestion des déchets, exploitation minière et Cadre décennal des programmes des modes de consommation et production durables. **dates:** 2-13 mai 2011 **lieu:** Siège de l'ONU, New York **contact:** Division du développement aux Nations Unies **téléphone:** +1-212-963-8102 **fax:** +1-212-963-4260 **email:** dsd@un.org **www:** http://www.un.org/esa/dsd/csd/csd_csd19.shtml

Quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés: Cette conférence vise à évaluer les résultats du plan d'action décennal adopté lors de la troisième Conférence des Nations Unies sur les PMA et à adopter de nouvelles mesures et stratégies pour leur développement durable. **dates:** 9-13 mai 2011 **lieu:** Istanbul, Turquie **contact:** Cinthya Marquez, Secretariat **téléphone:** +1-917-367-4509 **email:** marquez1@un.org **www:** <http://www.un.org/wcm/content/site/ldc/home>

GIEC 33: La 33^e session du Groupe d'experts international sur l'évolution du climat se réunira pour évaluer les progrès accomplis dans le cinquième rapport d'évaluation et pour approuver le rapport spécial sur les énergies renouvelables et l'atténuation des changements climatiques. **dates:** 10-13 mai 2011 **lieu:** Abu Dhabi, Emirats arabes unis **téléphone:** +41-22-730-8208/54/84 **fax:** +41-22-730-8025/13 **email:** IPCC-sec@wmo.int **www:** <http://www.ipcc.ch/>

Réunion du Groupe de travail spécial non officiel à composition non limitée sur la biodiversité marine au-delà de la juridiction nationale: Cette réunion du Groupe de travail spécial informel à composition non limitée chargé d'étudier les questions relatives à la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique marine au-delà des lignes de juridiction nationale est convoquée conformément à la résolution 65/37 de l'Assemblée Générale. **dates:** 31 mai - 3 juin 2011 **lieu:** Siège de l'ONU, New York **contact:** Division des affaires océaniques et du droit de la mer **téléphone:** +1-212-963-3962 **fax:** +1-212-963-5847 **email:** doalos@un.org **www:** <http://www.un.org/Depts/los/biodiversityworkinggroup/biodiversityworkinggroup.htm>

1^{ère} réunion du Comité intergouvernemental spécial à composition non limitée pour le Protocole de Nagoya sur l'APA (ICNP-1): Cette réunion examinera le Protocole de Nagoya sur l'accès aux ressources génétiques et le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation, au titre de la Convention sur la diversité biologique. **dates:** 6-10 juin 2011 **lieu:** Montréal, Canada **contact:** Secrétariat de la CDB **téléphone:** +1-514-288-2220 **fax:** +1-514-288-6588 **email:** secretariat@cbd.int **www:** <http://www.cbd.int/abs/>

Organes subsidiaires de la CCNUCC Juin 2011: Les 34^{èmes} sessions de l'Organe subsidiaire de mise en œuvre (SBI) et de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique (SBSTA) auront lieu en juin 2011, parallèlement aux réunions des groupes de travail spéciaux. **dates:** 6-17 juin 2011 **lieu:** Bonn, Allemagne **contact:** UNFCCC Secretariat **téléphone:** +49-228-815-1000 **fax:** +49-228-815-1999 **email:** secretariat@unfccc.int **www:** http://unfccc.int/meetings/unfccc_calendar/items/2655.php?year=2011

12^e réunion du Groupe consultatif non officiel sur les océans et le droit de la mer: Cette réunion est convoquée conformément à la résolution 65/37 de l'Assemblée Générale,

paragraphe 228. **dates:** 20-24 juin 2011 **lieu:** Siège de l'ONU, New York **contact:** UN Division for Oceans Affairs and the Law of the Sea **téléphone:** +1-212-963-3962 **fax:** +1-212-963-5847 **email:** doalos@un.org **www:** http://www.un.org/Depts/los/consultative_process/consultative_process.htm

Cinquième réunion de la Conférence des Parties à la Convention de Rotterdam: Axée sur la promotion de la responsabilité commune et de la coopération entre les parties dans le commerce international de certains produits chimiques dangereux, en vue de la protection de la santé humaine et de l'environnement, cette convention tiendra sa cinquième réunion de la conférence des parties **dates:** 20-24 juin 2011 **lieu:** Genève, Suisse **contact:** Rotterdam Convention Secretariat **téléphone:** +41-22-917-8296 **fax:** +41-22-917-8082 **email:** pic@pic.int **www:** <http://www.pic.int>

25^e réunion du Comité de la CITES pour les animaux: Le Comité de la CITES pour les animaux se penchera, entre autres, sur l'étude de spécimens d'espèces inscrites à l'Annexe II faisant l'objet d'un commerce important et examinera la situation d'espèces animales figurant dans les annexes de la CITES. **dates:** 18-22 juillet 2011 **lieu:** Genève, Suisse **contact:** CITES Secretariat **téléphone:** +41-22-917-81-39/40 **fax:** +41-22-797-3417 **email:** info@cites.org **www:** <http://www.cites.org/eng/com/AC/index.shtml>

31^e réunion du Groupe de travail à composition non limitée des Parties au Protocole de Montréal relatif aux substances qui appauvrissent la couche d'ozone: Le Protocole de Montréal tiendra la 31^e session de son groupe de travail à composition non limitée. **dates:** 1er-5 août 2011 **lieu:** Bangkok, Thaïlande **contact:** Ozone Secretariat **téléphone:** +254-20-762-3851/3611 **fax:** +254-20-762-46 91/92/93 **email:** ozoneinfo@unep.org **www:** <http://ozone.unep.org/Events/meetings2011.shtml>

CP 61 DE LA CITES: La 61^e réunion du Comité permanent de la CITES est organisée par le Secrétariat de la CITES. **dates:** 15-19 août 2011 **lieu:** Genève, Suisse **contact:** CITES Secretariat **téléphone:** +41-22-917-81-39/40 **fax:** +41-22-797-3417 **email:** info@cites.org **www:** <http://www.cites.org/eng/news/calendar.shtml>

Groupe de travail spécial à composition non limitée intersessions de la Conférence internationale sur la gestion des produits chimiques (GTCNL CIGPC): Cette réunion servira de réunion préparatoire de la troisième Conférence internationale sur la gestion des produits chimiques. **dates:** 29 août - 2 septembre 2011 **lieu:** Belgrade, Serbie **contact:** SAICM Secretariat **téléphone:** +41-22-917-8532 **fax:** +41-22-797-3460 **email:** saicm@chemicals.unep.ch **www:** <http://www.saicm.org>

Conférence mondiale sur la biodiversité marine: Axée sur le thème «Nos océans, notre avenir», cette réunion réunira des scientifiques, des praticiens et le public pour considérer la biodiversité dans le milieu marin. **dates:** 26-30 septembre 2011 **lieu:** Aberdeen, Ecosse **téléphone:** +44-1224-272523 **fax:** +44-1224-272319 **email:** marine-biodiversity@abdn.ac.uk **www:** <http://www.marine-biodiversity.org/>

CDP 10 de la CCD: La dixième session de la Conférence des Parties (CdP 10) à la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (CCD) aura lieu en octobre 2011. **dates:** 10-21 octobre 2011 **lieu:** Changwon City, République de Corée

contact: UNCCD Secretariat **téléphone:** +49-228-815-2800 **fax:** +49-228-815-2898 **email:** secretariat@unccd.int **www:** http://www.unccd.int/

Dixième réunion de la Conférence des Parties à la Convention de Bâle: Cette réunion se penchera sur, entre autres questions, la mise en place d'un nouveau cadre stratégique pour la Convention de Bâle. **dates:** 17-21 octobre 2011 **lieu:** Cartagena, Colombie **contact:** Basel Convention Secretariat **téléphone:** +41-22-917-8212 **fax:** +41-22-797-3454 **email:** sbc@unep.org **www:** http://www.basel.int/meetings/meetings.html

Troisième session du CNI pour l'élaboration d'un instrument international juridiquement contraignant sur le mercure: Cette réunion sera la troisième des cinq réunions prévues du Comité de négociation intergouvernemental (CNI) pour l'élaboration d'un instrument juridiquement contraignant sur le mercure. **dates:** 30 octobre - 4 novembre 2011 **lieu:** Ouagadougou, Burkina Faso **téléphone:** +41-22-917-8183 **fax:** +41-22-797-3460 **email:** mercury@chemicals.unep.ch **www:** http://www.chem.unep.ch/mercury/

Deuxième réunion intersessions de la CDD: L'objectif de cette réunion est de tenir des «discussions de fond axées sur l'avancement du sujet de la Conférence.» **dates:** 14-16 novembre 2011 **lieu:** Siège de l'ONU, New York **contact:** UNCSO Secretariat **téléphone:** +1-212-963-1267 **email:** uncsd2012@un.org **www:** http://www.uncsd2012.org/

Tenue conjointe de la 9^e Conférence des Parties à la Convention de Vienne et de la 23^e Réunion des Parties au Protocole de Montréal: La 9^e CdP à la Convention de Vienne et la 23^e RdP au Protocole de Montréal se réuniront conjointement pour discuter de questions liées au contrôle des substances qui appauvrissent la couche d'ozone. **dates:** 14-18 novembre 2011 **lieu:** Bali, Indonésie **contact:** Ozone Secretariat **téléphone:** +254-20-762-3851/3611 **fax:** +254-20-762-4691/92/93 **email:** ozoneinfo@unep.org **www:** http://ozone.unep.org/Events/meetings2011.shtml

CDP 10 de la CEM: La 10^e session de la Conférence des Parties à la Convention sur les Espèces Migratrices sera précédée par: la 17^e réunion du Conseil scientifique (17-18 novembre), la 38^e réunion du Comité permanent (19 novembre) et la 1^{ère} réunion des signataires du protocole d'accord de Boukhara Deer (19 novembre). Elle sera suivie par: la 1^{ère} réunion des signataires du protocole d'accord de Andean Flamingo (26 novembre), la 2^{ème} Réunion des Parties à l'Accord Gorilla (26-27 novembre) et la septième réunion du comité permanent de l'Accord Afrique-Eurasie (AEWA) (26-27 novembre). **dates:** 20-25 novembre 2011 **lieu:** Bergen, Norvège **contact:** UNEP/CMS Secretariat **téléphone:** +49-228-815-2426 **fax:** +49-228-815-2449 **email:** secretariat@cms.int **www:** http://www.cms.int/news/events.htm

CdP 17 et CdP/RdP 7 de la CCNUCC: La 17^e réunion de la Conférence des Parties à la Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et la 7^e réunion de la CdP/RdP au Protocole de Kyoto auront lieu à Durban, Afrique du Sud. **dates:** 28 novembre - 9 décembre 2011 **lieu:** Durban, Afrique du Sud **contact:** UNFCCC Secretariat **téléphone:** +49-228-815-1000 **fax:** +49-228-815-1999 **email:** secretariat@unfccc.int **www:** http://unfccc.int/

Sommet 'Garder un œil sur le monde': Le but de ce Sommet est de concentrer l'attention des réseaux d'informations sur l'environnement et sur l'accès aux données à travers une collaboration multipartite aux fins de maintenir la situation environnementale de la planète sous examen constant. **dates:** 12-15 décembre 2011 **lieu:** Abu Dhabi, Emirats arabes unis **contact:** Gerard Cunningham, UNEP **email:** gerard.cunningham@unep.org ou eoe@ead.ae **www:** http://hqweb.unep.org/civil-society/Portals/59/Documents/Greenroom/events/Eye_On_Earth_Summit_GC-26_Briefing.pdf

SECA/FMME-12: La 12^{ème} session extraordinaire du conseil d'administration du PNUE/Forum ministériel mondial sur l'environnement aura lieu en 2012. **dates:** 20-22 février 2012 **lieu:** à fixer **contact:** Secretary, UNEP Governing Council **téléphone:** +254-20-762-3431 **fax:** +254-20-762-3929 **email:** jamil.ahmad@unep.org **www:** http://www.unep.org/

GLOSSAIRE

PCD	Programme-cadre décennal sur les modes durables de consommation et de production
CDB	Convention sur la diversité biologique
CDP	Conférence des Parties
CP	Comité plénier
CRP	Comité des représentants permanents
CDD	Commission du développement durable
CA/FMME	Conseil d'administration / Forum ministériel pour l'environnement mondial du PNUE
SECA/FMME	Session extraordinaire du CA/FMME du PNUE
FEM	Fonds pour l'environnement mondial
GEMS	Programme Eau du Système mondial de surveillance de l'environnement
GIE	Gouvernance internationale de l'environnement
GIM	Groupe intergouvernemental à composition non limitée des ministres ou leurs représentants
IGR3-GPA	Troisième réunion intergouvernementale d'examen du programme d'action mondial pour la protection de l'environnement marin contre les activités terrestres
PSPIBSE	Plate-forme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques
CCI	Corps commun d'inspection
AEM	Accords multilatéraux sur l'environnement
Rio 2012	Conférence des Nations Unies pour le développement durable (CNUDD)
ASGIPC	Approche stratégique de la gestion internationale des produits chimiques
CNUDD	Conférence des Nations Unies pour le développement durable (Rio 2012)
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement